


**Meilleur journal de l'année**

**Prix RACHEL GUÉRETTE**

Association de la presse francophone

50¢

**Edmonton, le vendredi 2 mars 1990**
**Vol. 24 n° 9 - 20 pages**


## De l'art sur neige

*à lire en page 6*

## Les parents veulent regrouper

*à lire en page 11*

## Tournée du Théâtre Popicos

*à lire en page 8*

## SOMMAIRE


Arts et spectacles.................8
Au national...........................2
Bloc-notes............................17
Carrières....................14 et 15
Chronique historique............9
Commentaire.........................4
Éditorial................................4
Histoire des Oblats...............5
Horaire TV...........................18
Lettres ouvertes....................4
Musique...............................11
Nécrologie.............................8
Nos jeunes étoiles de hockey16
Palmarès Prochaine Vague..18
Petites annonces.................17
Régions.................................5


2/3

• Rivière-la-Paix

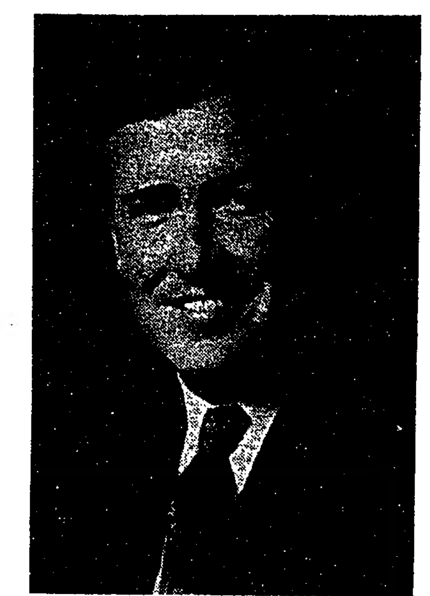
# Un bâton dans les roues de l'école Héritage

par JACQUES BEAUPRE

Le ministre de l'Éducation, Jim Dinning a avisé les parents de Falher qu'il exigera que les élèves de Falher qui fréquentent l'école Héritage n'y soient inscrits que s'il y a une entente de frais de scolarité entre le Conseil scolaire de Falher et celui de Saint-Isidore.

La décision du ministre fait que s'il n'y a pas d'entente signée avant septembre 1990, les élèves de Falher n'auront pas le droit d'aller à l'école Héritage.

Une porte-parole du Comité des parents de Falher, Bernadette Lévesque parle d'injustice et dénonce le fait que le ministre met sur le dos des parents la responsabilité de convaincre le Conseil scolaire de Falher.



Jim Dinning

Dans un communiqué, le Comité des parents affirme qu'il «croit que leurs enfants, en raison de l'article 23 de la Charte des droits et libertés et du «Language Education Policy» du gouvernement de l'Alberta ont le droit de fréquenter l'école Héritage et qu'en conséquence, leur Conseil scolaire doit contribuer financièrement à leur éducation, tout comme le font les autres conseils scolaires de la région...»

Depuis septembre 1988, les quatre autres conseils scolaires de la région ont signé des ententes avec le Conseil scolaire de Saint-Isidore pour le transfert du tout ou d'une partie des frais de scolarité. Seul celui de Falher refuse ce transfert d'argent.

«Malgré le refus de coopération du Conseil scolaire de Falher, écrivent les parents, l'école Héritage a accepté les élèves en provenance de ce conseil scolaire. Le Comité des parents croit que le Ministre a décidé que cet état de chose a assez duré et veut régulariser la situation des élèves de Falher».

Les parents disent cependant que plusieurs rencontres avec le Conseil scolaire de Falher n'a par permis d'en arriver à une entente. Ils entendent donc demander l'intervention personnelle du ministre Dinning.

• Ottawa

# La F.F.H.Q. déclare la guerre à l'APEC et au CoR

A.P.F. - Les extrémistes du mouvement APEC (Alliance for the Preservation of English in Canada) et du CoR (Confederation of Regions) n'ont qu'à bien se tenir. Désormais, ils trouveront la Fédération des francophones hors Québec sur leur chemin.

Inquiète et outrée par les campagnes mensongères orchestrées d'un bout à l'autre du pays contre le bilinguisme et la dualité linguistique par les dirigeants de ces groupuscules d'extrême-droite, la F.F.H.Q. a décidé de répliquer.

«Ces gens-là disent toutes sortes de choses et produisent toutes sortes de statistiques fausses», s'offusque le président de la F.F.H.Q., Guy Matte. Tant que le problème était circonscrit dans une province, la F.F.H.Q. avait comme politique de respecter l'autonomie des associations provinciales et de laisser à chacune le soin d'adopter la marche à suivre.

À l'Association canadienne-française de l'Ontario par exemple, la politique était d'ignorer ces groupes pour ne pas leur donner de publicité. Mais voilà. Le mal s'est propagé comme un cancer. D'un bout à l'autre du pays, l'APEC a réussi à convaincre des municipalités à adopter des résolutions proclamant l'unilinguisme.

Même en Saskatchewan, province pourtant officiellement unilingue depuis 1988 où il y a à peine sur tout le territoire 20,000 francophones dignes de ce nom, des municipalités songent à emboîter le pas aux villes ontariennes de Sault-Sainte-Marie et de Thunder Bay. Le problème est maintenant d'ordre national. «Nous allons tenter d'endiguer les mensonges perpétués par ces groupes. Il ne faut pas les ignorer. Il faut les arrêter». APEC a réussi à ce jour à convaincre 41 municipalités ontariennes à adopter une résolution proclamant l'unilinguisme sur leur territoire.

La F.F.H.Q. a reçu de ses membres un mandat clair. Elle sera maintenant de toutes les

*(suite en page 2)*

# La Francophone de l'année



**C'est une Lina Labonté toute émue qui a reçu des mains de Raymonde Ménard (à gauche) une plaque soulignant le magnifique travail accompli depuis de nombreuses années pour la cause française à Plamondon. Lina Labonté a été nommée Francophone de l'année lors de la dernière assemblée générale de la régionale de Plamondon. Première agente de développement de la régionale, Madame Labonté a toujours voulu qu'on rende hommage aux autres plutôt qu'à elle. Autre texte et photo sur la régionale, p. 5.**

*(Photo Pierre Brault)*

• Éducation

# 3e colloque annuel de la Fédération des parents francophones de l'Alberta

Ayant pour thème **Les enseignants, nos partenaires en éducation** le 3e colloque annuel de la Fédération des parents francophones se déroule, en fin de semaine, les 2 et 3 mars au Coast Terrace Inn, à Edmonton. Ce colloque sera l'occasion pour les parents de s'informer sur l'éducation française et en même temps de voir le rôle essentiel des enseignants dans ce domaine. Pour les francophones de l'Alberta, il s'agit donc d'un événement d'envergure, susceptible dans son ensemble de jeter une lumière nouvelle sur le lien étroit qui doit exister entre parents et enseignants.

Les huit ateliers présentés couvriront des composantes essentielles de l'éducation française en Alberta (secteurs préscolaire et scolaire), comme les services préscolaires, la formation des maîtres, les relations parents/enseignants, les programmes, l'orthopédagogie, les classes jumelées et enfin la gestion scolaire. Les ateliers sur le préscolaire ne manqueront pas d'intéresser les parents qui veulent implanter ce type de service dans leur communauté.

De plus d'importants conférenciers prendront la parole lors du Colloque: Adrien Bussière au nom de l'Honorable Jim Dinning, Ministre de l'Éducation; Raymond Poirier, Président de la Commission nationale des parents francophones; et Jeannine Séguin, Conseillère scolaire de Cornwall, Ontario.

À cette même occasion, la Fédération des parents francophones de l'Alberta tiendra son Assemblée générale annuelle le samedi 3 mars, à 15h30.

## Au national...

• Ottawa

# Les Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard géreront leurs écoles dès le 1er juillet

A.P.F. - Dès le 1er juillet, les Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard pourront gérer toutes leurs écoles et leurs classes où l'on enseignera le français, langue maternelle.

Le gouvernement du premier ministre libéral Joe Ghiz a officiellement reconnu aux francophones de sa province le droit de gérer leurs propres établissements scolaires.

Cette décision fait suite à un jugement favorable rendu en 1988 par la Cour d'appel de l'Île-du-Prince-Édouard. Dans ce jugement, la cour en venait à la conclusion que l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés accordait non seulement aux parents le droit d'éduquer leurs enfants dans la langue de la minorité, mais également le droit de participer au développement et à la livraison des programmes. «Il serait imprudent de prétendre que le Parlement avait l'intention d'accorder à la minorité de langue française le droit de recevoir leur instruction en français, tout en laissant l'entier contrôle des programmes à la majorité anglophone» écrivaient les juges en 1988.

Le conseil scolaire francophone de la région Évangéline, qui administre depuis vingt ans au niveau local l'éducation dans la langue française, a accepté de se transformer en conseil scolaire provincial, et de gérer l'éducation française sur l'ensemble du territoire. Pour permettre au conseil scolaire de relever ce défi, le gouvernement a augmenté de 50 pour 100 son budget administratif qui se chiffrait cette année à 250 000 $. Le conseil scolaire a d'ailleurs reçu des garanties écrites à ce sujet, sans lesquelles il n'aurait jamais embarqué dans cette aventure, assure le surintendant Gabriel Arseneau.

Le conseil scolaire de la région Évangéline gère déjà une école qui compte 511 élèves de la première à la douzième année. Dès le 1er juillet, elle s'occupera de la seule autre école francophone sur l'île située dans la capitale, Charlottetown. L'école François Buote compte 53 élèves de la 1ère à la septième année. À ces deux écoles pourrait s'ajouter dès septembre quelques classes françaises dans la région de Summerside et Miscouche. Le centre scolaire et communautaire de Charlottetown, dont la construction débutera bientôt, sera aussi sous la responsabilité de la commission scolaire provinciale.

Des représentants de toutes les régions de l'Île-du-Prince-Édouard siégeront à la table du conseil scolaire provincial, la majorité provenant cependant de la région Évangéline.

Le président du conseil scolaire, M. Euclid Bernard, n'a pas hésité en conférence de presse à parler «d'un moment historique». Selon M. Bernard, le gouvernement provincial a fait preuve de leadership pour refléter la nature bilingue du pays.

La décision de l'Île-du-Prince-Édouard d'accorder le gestion scolaire aux Acadiens survient quelques semaines après que la Cour d'appel du Manitoba ait statué que l'article 23 de la Charte n'accordait pas la gestion scolaire aux francophones de milieu minoritaire.

• Winnipeg

# La F.F.H.Q. appuie l'entente du lac Meech

A.P.F. - Pour assurer la poursuite du processus constitutionnel, la Fédération des francophones hors Québec s'est finalement résolue à appuyer l'entente du lac Meech.

Il a fallu plus de cinq heures de discussions à huis clos pour que les représentants des associations membres réunies à Winnipeg dans le cadre du Conseil national des présidentes et des présidentes de la Fédération, arrêtent une position commune. On a d'ailleurs débattu longtemps sur le libellé de la proposition présentée par le Bureau de direction.

À cet appui, la F.F.H.Q. joint une requête. Elle demande la mise sur pied du processus qui permettra de traiter immédiatement des dossiers des communautés de langue officielle, de la réforme du Sénat, des droits des autochtones et de l'égalité des femmes.



Guy Matte

La position de la F.F.H.Q. a été adoptée «à la quasi-unanimité» a déclaré lors d'un entretien téléphonique son président, M. Guy Matte, qui n'a pas voulu divulguer les noms des opposants. M. Matte a demandé au début de l'assemblée une position claire, et le plus large consensus possible. En ce sens, il s'est dit satisfait du résultat du vote.

On a pu apprendre à la lecture des journaux du lendemain que la Fédération franco-ténoise, qui représente les francophones des Territoires du Nord-Ouest, avait finalement été la seule à exprimer son désaccord. Les réticences de cette fédération tiennent au fait que l'accord du lac Meech exige l'unanimité pour la création de nouvelles provinces, et que cela rend pratiquement impossible l'accession des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon au statut de province. Le président, Fernand Denault, a cependant accepté le vote de la majorité par solidarité.

La Société Franco-Manitobaine avait pour sa part publiquement fait savoir à quelques jours du vote qu'elle se trouvait dans l'impossibilité d'appuyer l'accord du lac Meech dans son état actuel. Se disant «déchirée» devant la décision à prendre, elle disait croire que l'octroi de garanties claires aux minorités de langue officielle ainsi que la réintégration du Québec dans la constitution canadienne étaient «des objectifs indissociables» et qu'en conséquence, elle ne pouvait «ni appuyer l'accord du lac Meech, ni s'y opposer».

La F.F.H.Q. avait-elle vraiment le choix de ne pas appuyer l'entente constitutionnelle? «Se prononcer de cette façon-là, indique Guy Matte, c'est bon pour la francophonie hors Québec parce que ça assure la continuité du processus constitutionnel». Il est essentiel, explique M. Matte, que le Québec demeure à la table constitutionnelle. «Je ne sais pas si le Québec va être satisfait (de la position de la F.F.H.Q.), mais il devrait l'être» estime M. Matte.

Le premier ministre canadien Brian Mulroney, a déjà ouvert la porte à des discussions sur les droits linguistiques des minorités avant l'échéance fixée pour la ratification de l'accord du lac Meech en juin prochain. Avec cette garantie en poche, M. Matte est prêt à «prendre ce pari constitutionnel» qui consiste à endosser l'accord tout en misant sur des discussions immédiates sur les droits des minorités.

L'autre raison derrière cet appui, c'est que la Fédération ne veut pas que des gouvernements utilisent les minorités francophones comme excuse pour refuser de ratifier l'accord du lac Meech.

Le conseil national regroupe les présidents et les directeurs généraux des neuf associations provinciales, des deux associations territoriales et de quatre associations nationales soit: la Fédération des jeunes Canadiens français, la Fédération culturelle des Canadiens français, la Fédération nationale des femmes canadiennes françaises et l'Association de la presse francophone.

## F.F.H.Q...

(suite de la page 1)

tribunes, de tous les forums pour contrer les arguments avancés par les vieillards séniles de l'APEC. «On a l'intention de se battre et de démontrer la fausseté des argumentations de l'APEC». La bagarre débute tout de suite. M. Matte a participé au réseau CTV à un débat avec nul autre que le fondateur de l'APEC, Ron Leitch.

La F.F.H.Q. produira aussi une publication qui sera distribuée à la grandeur du pays, et qui dressera un portrait réel de la situation des minorités de langue officielle au Canada.

On veut également rallier les groupes qui partagent une vision commune du pays, c'est-à-dire qui croient que les minorités de langue officielle ont une importance au Canada. Bref, qui croit à la dualité linguistique. On songe ici au Conseil ethnoculturel, à Canadians parents for French et à la Fédération canadienne des municipalités.

## Gagnante d'un concours de la Saint-Valentin



**Gisèle Bouchard (à gauche) est l'heureuse gagnante du concours de poèmes de la Saint-Valentin, organisé par l'émission «Au Café Show». Le prix consistait en un repas pour deux personnes. La gagnante avait choisi le restaurant La Ronde du Château Lacombe et était accompagnée d'une amie Joanne Brochu. On les voit posant en compagnie de l'animateur de l'émission Giorgio Cazzaro (à gauche) et du réalisateur associé, Ronald Tremblay.**

*(Photo Martin Brault)*




• Saint-Paul

# Rien ne va plus pour l'école française

par JACQUES BEAUPRE

La commission scolaire du comté de Saint-Paul, district 19 s'est de nouveau prononcée contre l'école française lors de sa dernière rencontre, le 12 février. Les discussions que les commissaires ont eu avec ceux de la commission scolaire du village, district 2228 auront donc échouées. Le surintendant du district 19, Ted Cabaj dit que les commissaires étaient sceptiques face aux estimations de coûts fournis par le district 2228. La commission scolaire du comté maintient donc sa position qui est d'attendre le jugement de la Cour suprême dans la cause Mahé-Bugnet pour voir si elle devra revoir sa décision. Ce jugement dit Ted Cabaj «pourrait avoir des conséquences importantes».

Les parents ont bien sûr été très déçus d'apprendre la nouvelle et le secrétaire-trésorier de la Société des parents pour l'éducation française, Maurice Joly, a parlé de découragement. Les parents veulent maintenant demander au ministre de renverser la décision de la commission scolaire 19, comme le permet l'article 104 de la loi scolaire.

Quant à la commission scolaire 2228 qui en décembre avait offert de transformer l'école New Hope en école française, elle a décidé de suspendre son offre. «Le support de la 2228, rappelle le surintendant Frank Boulet, était conditionnel à l'appui de la 19».

Les deux surintendants croient toutefois qu'il n'est peut être pas trop tard pour qu'une école française voit le jour en septembre 1990. Tout dépendra de la vitesse à laquelle la Cour suprême rendra sa décision dans la cause Mahé-Bugnet. Le surintendant de la 19, Ted Cabaj a dit que sa commission peut techniquement prendre une décision au plus tard le 27 mai.

• Éducation

# Les ministres de l'Éducation discuteront de l'enseignement des minorités

par JACQUES BEAUPRÉ (A.P.F.)

Les ministres de l'Éducation discuteront de l'enseignement des langues officielles dans les milieux minoritaires lors d'une prochaine rencontre du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada. Le Conseil n'a toutefois pas indiqué si le sujet sera discuté lors de la rencontre du mois de février ou de celle de septembre 1990.

Les ministres de l'Éducation se rendent donc à l'une des trois conditions qu'avait posées la Fédération des francophones hors Québec pour donner son appui à l'accord du lac Meech. La F.F.H.Q. a finalement appuyé l'accord le 17 février dernier. La discussion sur l'enseignement en milieu minoritaire et l'article 23 avait été demandée, à l'origine, par la Commission nationale des parents francophones.

Le Conseil des ministres a déjà produit deux rapports dans le passé sur l'enseignement dans la langue de la minorité, le premier en 1976, le second en 1983. Beaucoup de choses ont changé dans le monde de l'éducation depuis ce temps, notamment à la suite de l'adoption de l'article 23 de la Charte des droits et des libertés.

• Rivière-la-Paix

# C'est la fête à Jean-Côté... déjà un an!



**À peine plus d'un an après son ouverture, l'école Héritage a changé pour toujours le visage du milieu francophone de Rivière-la-Paix. L'école est plus qu'une institution d'enseignement, elle est devenue un symbole, un élément vivant de la communauté et outil pour combattre l'assimilation**

*(Photo Noëlla Fillion)*

par NOËLLA FILLION

La soirée du 14 février en fut une de célébration à l'occasion du premier anniversaire de l'inauguration et de la bénédiction de l'école Héritage. Devant un gymnase plein à craquer de gens, des bambins jusqu'aux grands-parents, M. Yvon Mahé a souhaité la bienvenue à ce «rassemblement de fraternité et à cette expression artistique». «Espérez en vos enfants et réjouissez-vous de leurs talents», disait-il en concluant.

Et il y avait de quoi espérer et se réjouir en voyant défiler les uns après les autres ces jeunes talents qui se sont exprimés au piano, au violon, à la guitare classique, ou par le chant, la danse, le poème, la saynète, la fanfare. Les enseignants ont contribué aussi par quelques numéros.

Après un peu plus d'un an d'existence, l'expérience continue son oeuvre et trois jeunes filles ont su bien le résumer dans ce chant de leur composition:

Ici on est bien...
On se sent chez-nous
Je veux chanter
La joie d'aimer.

Tour à tour un parent, un membre du CREF, un élève et une enseignante ont exprimé leur bien-être dans ce projet éducatif et leur espérance pour l'avenir de leur école.

En début de soirée, il y eut également une célébration d'amitié ainsi que le dévoilement du logo de l'école.

# Cahier spécial sur l'éducation: un enjeu national



**Wilfrid Roussel**

L'Association de la presse francophone (A.P.F.) de concert avec la Commission nationale des parents francophones (C.N.P.F.) diffusera le 9 mars le premier d'une série de trois cahiers spéciaux intitulé, Éducation: «Enjeu National». Les lecteurs du FRANCO recevront ces cahiers spéciaux dans les éditions des 9 et 23 mars et 6 avril.

L'éducation constitue le pilier essentiel à la survie de la langue française chez les minorités de langue officielle. Dans cette optique, l'A.P.F., dont le mandat est non seulement de contribuer au développement de la presse francophone mais aussi de fournir une meilleure information à la clientèle servie par ses journaux membres; a réalisé l'intérêt de coopérer avec la Commission nationale des parents francophones pour produire ce dossier.

Ces trois éditions dit le directeur général de l'A.P.F., Wilfrid Roussel «portent un regard critique sur les débats actuels et proposent les éléments les plus pertinents et représentatifs des dossiers éducatifs soutenus par les communautés à travers le pays». Le premier donne un aperçu de la situation, le deuxième soulève les problématiques en jeu et le troisième cahier expose les perspectives d'avenir.

Diffusé par le biais du réseau des vingt-six journaux francophones, les 200,000 exemplaires de chacun des cahiers se veulent un outil de référence et de sensibilisation.

# 200 000 $ pour le MATHIEUTHON

par JACQUES BEAUPRE

Le Mathieuthon a remporté un succès inespéré. Au moment d'aller sous presse, les organisateurs comptaient encore les dons venus de partout au pays. L'objectif était de 50 000 $ mais ce spectacle interprovincial aura permis d'amasser environ 200 000 $ dont 100 000 $ qui ont été donnés par le Gouvernement du Québec, qui avait déjà contribué à la reconstruction du Collège qui a été détruit par le feu le 14 mai 1988.

Le succès a été assuré tant par le grand nombre d'artistes bénévoles, dont Hart Rouge et Josée Lajoie, que par Radio-Canada et les dizaines d'anciens du Collège. Encore surpris des résultats, plusieurs y voient la preuve que les francophones de l'Ouest sont capables de s'entraider.

## Calgary, une ville internationale bilingue

On connait tous les efforts déployés par les autorités municipales pour faire de Calgary une ville internationale. Rien n'est négligé pour vendre les attraits de la ville des «chinooks» pour attirer les sièges sociaux de grosses multinationales surtout dans le domaine du pétrole. Les retombées monétaires de tels déménagements représentent des dizaines de millions de dollars pour l'économie locale, ce qui rend l'affaire très intéressante pour tout le monde.

Malheureusement, il manque à la ville de Calgary un atout fort important pour atteindre un peu plus facilement ce statut de ville internationale et c'est le bilinguisme. L'organisation des Olympiques d'hiver de 1988, en respectant le bilinguisme officiel du Canada, a attiré beaucoup plus de touristes venant de pays francophones que si elle s'en était tenue à l'unilinguisme anglophone. Au cours des Olympiques, les services linguistiques ont permis d'accueillir les touristes dans une multitude de langues dont le français. Le bilinguisme était présent presque partout et principalement dans l'affichage, aux entrées de la ville, sur les panneaux-réclame, etc., en plus du bilinguisme officiel des activités culturelles et sportives.

Fait assez étonnant, après l'euphorie de la quinzaine olympique, le bilinguisme a disparu. On a changé les panneaux bilingues souhaitant la bienvenue aux visiteurs aux entrées de la ville par des panneaux unilingues anglais. Calgary est redevenue ce qu'elle était avant les Olympiques, une ville attrayante où il fait bon séjourner durant quelques jours, mais qui n'a pas d'âme, ni de caractère. Et les spécialistes du marketing s'évertuent à trouver des moyens pour vendre la ville de Calgary au monde international des affaires et au monde du tourisme.

## Éditorial

Il aurait été si simple de continuer le magnifique travail effectué avant et pendant les Olympiques. On a oublié d'assurer un suivi, de profiter d'une occasion incroyable. On aura dépensé des milliers d'heures d'énergie et des milliers de dollars pour établir quelque chose qui n'aura duré qu'une quinzaine. Il faut penser aux restaurateurs et aux commerçants de la ville qui ont dépensé des milliers de dollars pour rendre leur établissement bilingue, trouver du personnel répondant au besoin, etc.

Il est évident que tout est à recommencer ou presque. Les promoteurs de ce programme de billinguisme municipal auront fort à faire pour vendre cette salade aux gens d'affaires de Calgary, tout simplement parce que l'euphorie et l'enthousiasme olympiques ont disparu.

Au niveau des services municipaux en français, il y a toujours eu une bonne collaboration entre les autorités municipales et les francophones de Calgary pour l'offre de certains services municipaux bilingues, mais il ne fait aucun doute que si la ville devenait officiellement bilingue, le conseil municipal démontrerait une ouverture qui contrerait l'étroitesse d'esprit des édiles municipaux de Sots-Ste-Marie, pardon, de Sault-Sainte-Marie.

Il n'est pas question dans notre esprit qu'on demande la traduction des minutes des assemblées du conseil, mais plutôt qu'on offre en pratique dans les différents départements municipaux faisant directement affaires avec le public, un service bilingue. Il sera important que les formulaires municipaux deviennent éventuellement bilingues à l'épuisement des formulaires unilingues anglais.

Comme le disait si bien Madame Bev Longstaff, Conseillère municipale «le pays est en sérieuses difficultés présentement et je crois qu'il est important pour nous de démontrer au Québec que nous en sommes conscients». Elle a raison et il faut faire vite. Le Maire Al Duerr est allé vendre le Stampede au Carnaval de Québec au début de février, il démontrera qu'il est un réel leader et une valeur sûre pour la ville de Calgary en vendant l'idée du bilinguisme municipal à ses concitoyens dans le but de faire de cette ville un carrefour international de première classe au même titre que Montréal, Toronto et Vancouver. Par le bilinguisme, il aura une longueur d'avance sur les autres. Cessez, chers politiciens, de faire des voeux pieux et de vous prononcer du bout des lèvres et passez à l'action.

PIERRE BRAULT

• Un grand francophone décédé

# «Georges Forest a lancé la machine»

\- Alfred Monnin

par LAURENT GIMENEZ

A.P.F. - «Personne n'avait eu le courage de tenter l'aventure avant George Forest». Alfred Monnin, qui a quitté il y a quelques semaines ses fonctions de juge en chef de la Cour d'appel du Manitoba, est bien placé pour en parler.

Alfred Monnin était en effet juge à la Cour d'appel durant la bataille menée par Georges Forest pour la reconnaissance du français au Manitoba, en 1976 et 1979. M. Forest est décédé le 14 février dernier à l'âge de 65 ans.

En 1977, lorsque la Cour d'appel a refusé dans un premier temps d'examiner la requête de Georges Forest, Alfred Monnin a d'ailleurs rédigé un jugement de dissidence en sa faveur.

«Plusieurs juristes avaient en tête, depuis longtemps, la contradiction entre la Loi de 1890 et l'article 33 de l'Acte du Manitoba. Mais personne, y compris parmi les juristes franco-manitobains, n'avait osé se lancer dans l'aventure».

«On savait qu'il y avait eu dans le passé deux décisions judiciaires rendues contre la Loi de 1890 par le juge Prud'homme (en 1892 et 1909). Mais personne n'était capable de mettre la main dessus. Personnellement, j'ai retrouvé ça dans les archives personnelles du juge Prud'homme. C'est un vrai document manuscrit».

«C'est Georges Forest qui a lancé la machine. Il a eu la témérité, la force morale et la persévérance nécessaires pour lancer et poursuivre l'entreprise. Sans lui, on ne serait pas rendu là où on est maintenant au Manitoba, en tout cas pas aussi vite».

Alfred Monnin rappelle que les Franco-Manitobains n'ont pas tous supporté l'action de Georges Forest. «Les gens n'étaient pas convaincus, parce que les expériences juridiques du passé s'étaient révélées plutôt négatives. Avant Georges Forest, les gens n'étaient pas prêts à s'engager dans cette voie-là».

Depuis, on le sait, les francophones de différentes provinces ont choisi la voie juridique pour tenter de faire reconnaître leurs droits, spécialement en matière d'éducation. «Il faut dire que les choses ont bien changé depuis», tient à préciser Alfred Monnin.

«Aujourd'hui, il y a de l'argent disponible pour les personnes qui mènent de tels cas. On ne va pas en Cour suprême avec des prières. Je crois d'ailleurs que Georges Forest a été un des premiers à bénéficier du soutien financier du gouvernement fédéral (gouvernement Trudeau à l'époque).

«Après l'affaire Forest, les gens se sont sentis beaucoup plus solidaires. Ils ont su qu'ils avaient des droits, et qu'il fallait lutter pour les obtenir et les conserver, poursuit Alfred Monnin. Avant ça, le chemin était tracé vers l'unilinguisme, un unilinguisme voulu et même écrit».

**Lettres ouvertes**

## Avortement

J'aimerais exprimer mes opinions sur un sujet dont nous sommes tous au courant: l'avortement.

Pour mieux comprendre mon point de vue sur ce sujet, je me suis demandé à quoi nous pensions quand on entendait le mot avortement, de quoi nous parlions à propos de ce sujet, et même plus difficile, à quoi s'attendre dans l'avenir sur ce sujet des plus controversés.

Il y a bien d'autres questions importantes que l'on devrait se poser sur ce sujet, mais ces trois questions demeurent les plus cruciales pour moi.

Le mot avortement signifie pour moi quelque chose que l'on ne veut pas.

Tuer ou éliminer une faute qu'un couple a commis. Peut-on se sentir à l'aise après une telle chose. On devrait se demander, si c'est la meilleure chose à faire, ou si on peut trouver un meilleur moyen.

Quand on parle de l'avortement, un nom d'homme me vient à l'esprit et cet homme c'est Morgentaler. Qui lui a donné le pouvoir, l'autorité de décider qu'un enfant, conçu selon les plans de Dieu, n'aura pas la chance de vivre comme vous et moi. Quand une personne subit un avortement, pour moi, elle fait le même crime qu'une personne qui en tue une autre. L'avortement devrait être utilisé seulement en cas d'urgence et non pas comme moyen de contraception.

Imaginons que dans quarante ans, l'avortement soit légal au Canada. La population canadienne diminuerait parce que le taux de mortalité serait plus élevé que le taux de natalité. On pourrait s'attendre à trouver plusieurs emplois vacants, des emplois importants qui devraient être occupés par des Canadiens. Nous allons voir que les emplois seront remplis par d'autres races que la nôtre.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur en chef, mes salutations distinguées.

*Guy Ouellette*
*École Notre-Dame*
*Bonnyville, Alberta*

**Pensée de la semaine...**

Si tu rends le mal pour le mal, tu ne répares pas le mal, tu le redoubles

*(Lanza del Vasto)*

## La liberté de la jeunesse

Monsieur le rédacteur en chef.

J'aimerais vous exprimer mon opinion sur la liberté de la jeunesse.

Je pense que les jeunes trouvent qu'ils n'ont pas assez de liberté envers leurs parents mais en réalité, ils cherchent seulement de l'indépendance. Car ils se trouvent assez vieux et ils trouvent qu'ils n'ont plus besoin de dépendre de leurs parents.

Beaucoup de jeunes ne s'accordent pas avec leurs parents parce qu'ils demandent trop d'eux et/ou ils ne peuvent pas parler avec leurs parents. Plusieurs parents parlent avec leurs enfants, mais il y en a beaucoup qui s'écoutent parler sans chercher la communication avec leurs enfants.

Et alors, ces jeunes partent de la maison et laissent tomber l'école.

Mais de l'autre coté, les jeunes avec trop d'indépendance finissent par faire la même chose.

En conclusion, j'aimerais dire que, quelle que soit la façon que tu passes ta vie, tu ne gagnes pas.

Agréez, Monsieur le rédacteur en chef, mes plus sincères salutations.

*Angèle Ducharme*
*Bonnyville, Alberta*




LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

APF Association de la Presse francophone

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Jacques Beaupré
Correspondant national: Yves Lusignan
Mise en page: Michel Raymond
Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581

Abonnement d'un an: 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.

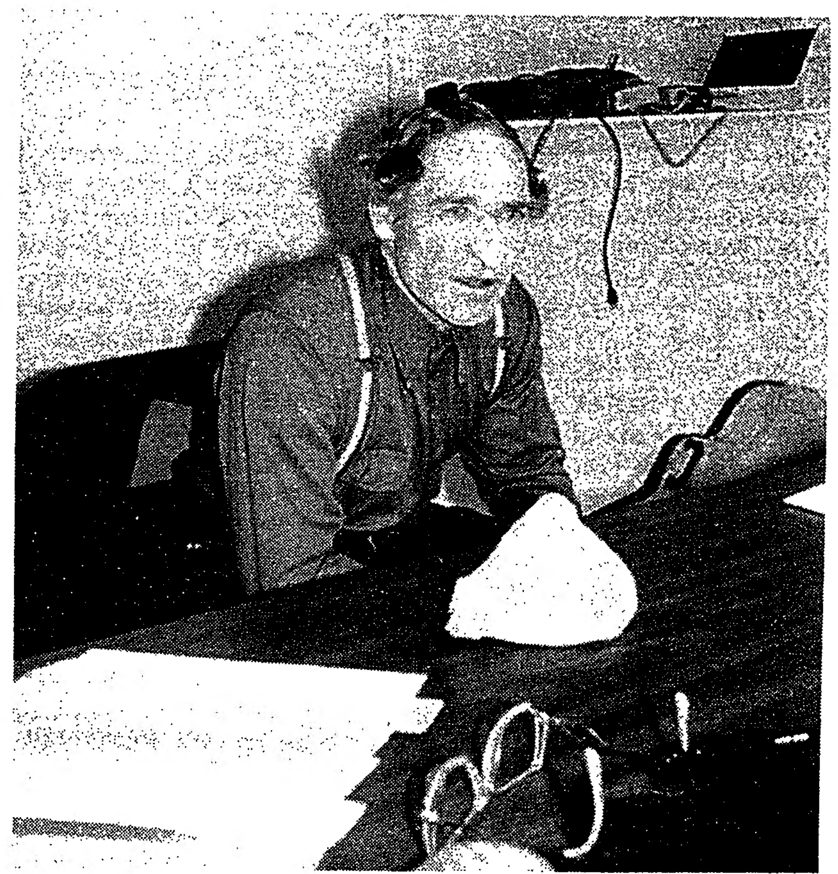
## Nouvelles régionales

• Plamondon

# La relève est difficile à trouver à la régionale

par PIERRE BRAULT

Il ne fait aucun doute que la relève se fait rare à la régionale de l'A.C.F.A. de Plamondon/ Lac La Biche. On ne comptait que quelques couples de moins de quarante ans et quelques jeunes étudiants lors de l'assemblée annuelle. Il y avait bien les habitués, les convaincus de la cause francophone de Lac La Biche, Normandeau, Atmore, Breynat et Plamondon, mais les jeunes?



Séraphin Plamondon a fait une visite surprise aux participants à l'assemblée annuelle de la régionale.

*(Photo Pierre Brault)*

Le nouveau président de la régionale M. Reed Gauthier a d'ailleurs souligné le fait en félicitant les jeunes qui assistaient à l'assemblée, le samedi 17 février au Centre culturel de Plamondon.

Dans son rapport annuel, Madame Raymonde Ménard a tenu à souligner le magnifique travail des bénévoles qui, tout au cours de l'année ont aidé à l'organisation de différentes activités dont celles du 10e anniversaire de la régionale.

Pour sa part, Madame Lucie LeRouzic, Présidente du Comité d'éducation, mentionnait dans son rapport qu'une réunion avait été tenue le 6 décembre dernier, impliquant les parents des élèves de 6e année et les personnes intéressées aux problèmes de la diminution du pourcentage de français enseigné à l'école au secondaire, des classes jumelées, de l'ambiance anglophone à l'intérieur de l'école et de la médiocrité du français des élèves du secondaire. On a donc consulté les parents des élèves de 4e, 5e et 6e années en immersion pour découvrir que la plupart sont en faveur de l'augmentation du français enseigné dans les écoles. Pour les trois prochaines années le pourcentatge de français pourrait atteindre 75%. Il y aura donc une autre réunion en mars pour clarifier certains détails et aller chercher ceux qui doutent encore de l'importance du français.

Le Comité d'éducation s'est donné comme objectifs pour la prochaine année de sensibiliser la population au phénomène de l'assimilation, d'améliorer l'ambiance française à l'école, d'améliorer les programmes d'immersion à Lac La Biche et de sensibiliser surtout la commission scolaire à tous ces objectifs.

M. Reed Gauthier, Mesdames Lina Labonté et Dianne Dallaire ont présenté les rapports des comités: culturel, du 10e anniversaire de la régionale et du journal «La Causerie».

Madame Suzanne Thibaudeau, Vice-présidente à l'Exécutif de l'A.C.F.A. provinciale a apporté les salutations et le message de la présidente Madame France Levasseur-Ouimet.

M. André Piquette était le conférencier invité lors de cette assemblée. M. Piquette a parlé de l'importance d'être des chefs de file positifs, qui veulent réussir quelque chose. Il a même invité les participants à une démonstration pour faire la preuve de la force que dégage la pensée positive. Il a aussi déclaré que si tous les francophones de Plamondon pensaient positivement face à la francophonie tout serait possible, même l'obtention d'une école française.




Madame Suzanne Thibaudeau a apporté les salutations et le message de la présidente de l'A.C.F.A.

*(Photo Pierre Brault)*

Séraphin et Donalda Plamondon ont fait une petite présentation au cours de l'assemblée pour annoncer la nouvelle pièce qui prendra l'affiche à Bonnyville, Saint-Paul et Plamondon à la fin mars et au début avril.

Le tout s'est terminé par un vin et fromage au son de la musique des amis de Reed Gauthier, au violon et à la guitare.

• Calgary

# Les jeunes de l'école Sir Wilfrid Laurier se préparent pour le Québec

par RENÉE MICHAUD

En 1987, Calgary Board of Education a ouvert la sixième école d'immersion au premier cycle du secondaire: Sir Wilfrid Laurier Junior High School. Pour la première fois cette année, l'école Sir Wilfrid Laurier a des élèves en 9e année en immersion continue et tardive.

Pour souligner cet évènement, l'équipe de professeurs bilingues ont préparé un échange avec le Québec. Les 27 élèves de la 9e année de SWL sont jumelés aux élèves de secondaire trois de la polyvalente Robert Ouimet d'Acton Vale.

Depuis la fin janvier, les élèves ont préparé cette activité avec beaucoup d'ardeur. Ils ont préparé un vidéo sur lequel chaque élève se présente. Le jumelage est basé sur leurs présentations. Ils ont exprimé leur style de vie, leurs goûts, leurs objectifs dans la vie à leur façon bien particulière. Dans la classe, les discussions sont orientées sur la culture et les traditions québécoises.

Une fois jumelés, les élèves ont correspondu pour mieux se connaître. Sous la tutelle de leur professeur de français, Madame Wilson, ils ont préparé leurs lettres avec enthousiasme. Ils ont trouvé une «vraie excuse» pour pratiquer le français.

Entre temps, les parents et professeurs ont organisé des activités pour prélever des fonds. Les élèves ont vendu des tartes et des billets pour un tirage. Ils ont aussi ramassé des bouteilles.

Ensuite, il a fallu monter un horaire d'activités excitantes. parmi toutes les activités, il y a une journée au ranch. Nous visiterons également les installations olympiques. Un déjeuner est prévu à la tour de Calgary et nous passerons une journée dans les montagnes rocheuses.

Il va sans dire que les élèves sont bien heureux de pouvoir profiter de cette occasion. Les élèves de Calgary seront au Québec du 31 mars au 6 avril 1990. Les élèves d'Acton Vale seront en Alberta du 4 au 11 mai 1990.

Ce voyage est possible grâce à l'organisation Hospitalité Canada. Nous tenons à les remercier. Autrement, ce voyage ne serait encore qu'un rêve. Nous voulons signaler également l'aide financière de l'équipe de Second Languages de CBE et de la Marigold Foundation. Merci.

## L'histoire des Oblats dans l'Ouest

### FÉVRIER/MARS

| 25 | 26 | 27 | 28 | 1 | 2 | 3 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1930<br>INCENDIE DE L'ECOLE INDIENNE DE CROSS LAKE, MANITOBA: 13 MORTS | 1960<br>DECES DU PERE VICTOR LEGOFF OMI | 1912<br>PREMIERE CONVENTION DES FRANSASKOIS A DUCK LAKE | 1827<br>NAISSANCE DU PERE ALBERT LACOMBE A ST-SULPICE, QC | 1867<br>INCENDIE DE LA MAISON DES MISSIONNAIRES DE L'ILE A LA CROSSE | 1922<br>DECES DU FRERE GUSTAVE TEILLET OMI | 1869<br>PREMIERE VISITE DE MGR GRANDIN A LAC LA BICHE |

• Bonnyville

# De l'art sur neige... qui a embelli toute la ville

par ROGER PELLERIN

Durant la semaine du 5 au 9 février, l'A.C.F.A. régionale de Bonnyville a reçu deux artistes ambulants, qui sont venus donner des ateliers en sculpture sur neige.

Dans le cadre du programme des Artistes en résidence de l'A.C.F.A. provinciale, Roger et Hélène Marchand, frère et soeur, sont venus dans les écoles de Bonnyville. Ils allaient dans les écoles où il y avait un programme de français et d'immersion française afin de promouvoir cet art aux étudiants et étudiantes.

Les écoles participantes furent l'école Notre-Dame secondaire, Notre-Dame élémentaire et l'école Dr Brosseau. Les élèves se sont amusés mais ont aussi travaillé très fort à la construction des caissons afin de réaliser leurs sculptures.

L'Hôtel de ville de Bonnyville a été très généreuse dans sa contribution à faire de cet évènement un si beau succès. Ils ont bien voulu prêter les services de quelques-uns de leurs employés et la machinerie nécessaire.

À l'école Notre-Dame secondaire, les élèves ont monté et démonté des caissons qu'ils avaient construits eux-mêmes afin de pouvoir faire une quinzaine de sculpture. On pouvait remarquer en gardant un oeil ouvert à l'imagination, une souris mangeant du fromage, des jeux géométriques et une multitude d'autres inventions.

Pour ce qui est de l'école Notre-Dame élémentaire, les jeunes ont bien joui de cette expérience. Les activitées en plein air pour eux sont un délice.



Ils ont fabriqué dix petites maisons en neige ayant les mêmes formes et dimensions. Ces jeunes gens ont aussi construit et monté leurs propres caissons.

L'école Dr Bernard Brosseau, une école intermédiaire a pour leur part construit les lettres de l'alphabet en utilisant des blocs de six pieds de haut.

Au centre ville, Roger et Hélène ont émerveillé les citoyens Bonnyvillois en découpant une scupture intitulée, «L'amour en casquette» dans un bloc de neige de dix pieds de hauteur fourni par Roux Excavation. Ils ont tellement vu de gens à Bonnyville qui portaient des casquettes qu'ils ont cru que c'était le couvre-chef populaire des habitants du nord-est de l'Alberta.

Les sculptures de neige, malgré leurs beautés, n'ont pas duré longtemps. Elles furent victimes de vandalisme par des jaloux qui prirent plaisir à les renverser au sol quelques jours à peine après leur création.



**La manie de la sculpture sur neige s'est rapidement communiquée à toute la ville. Chacun a rivalisé d'idées et de talent pour construire ces «monuments» qui ne sont malheureusement pas restés longtemps.**

*(Photo Germaine Kent)*

• Ottawa

# Trois stages de perfectionnement pour les profs du primaire et du secondaire

A.P.F. - Ce n'est pas un, ni deux, mais bien trois stages de perfectionnement pour les enseignants du primaire et du secondaire que l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) organisera cet été dans la ville de Québec.

Si l'ACELF est en mesure pour la première fois d'offrir trois stages plutôt qu'un seul comme l'année dernière, c'est parce que le Secrétariat d'État du Canada s'est joint cette année au Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC) du Québec pour offrir à l'ACELF une subvention répartie sur les quatre prochaines années. Avec les 33 500 $ consentis par Québec et les 66 000 $ d'Ottawa, l'ACELF est maintenant assurée d'offrir au cours des quatre prochaines années trois stages à un maximum de 60 enseignants francophones (20 enseignants pour chaque stage) en provenance de toutes les provinces canadiennes, à l'exception du Québec. Les stages se tiendront entre le 4 et le 17 juillet dans la ville de Québec.

Des stages de perfectionnement aux enseignants francophones de l'extérieur du Québec sont offerts depuis maintenant sept ans, mais ce n'est que depuis l'année dernière que l'ACELF a la responsabilité de les organiser.

Edmonton

# Jean Gauthier effectue un retour aux sources



*(Photo Jacques Beaupré)*

par JACQUES BEAUPRÉ

Pour l'artiste Jean Gauthier, la semaine culturelle de la Faculté Saint-Jean fut l'occasion d'effectuer un retour aux sources. Ex-étudiant de la Faculté, Jean Gauthier fait du dessin aux crayons de couleur et ses tableaux sont marqués par la vivacité des couleurs et le mouvement. Il a profité de l'exposition qu'il partageait avec une artiste péruvienne pour dévoiler une triptyque sur le thème de l'éducation, dont il a fait don à la Faculté Saint-Jean. Ci-haut, l'un de ses nombreux tableaux qu'ont pu admirer les participants à la semaine culturelle

# Un octroi pour l'amélioration des installations du Centre culturel



**L'honorable Al «boomer» Adair remet le chèque à Armande Lavoie, représentante du Comité culturelle de Saint-Isidore. Environ vingt-cinq personnes ont assisté à cette présentation du 3 février.**
*(Photo Ruth Doyon)*

**par SOPHIE SAVOIE**

Le Comité culturel de Saint-Isidore recevait, samedi le 3 février, un octroi de 23 095 $ dans le cadre du Programme d'amélioration des installations communautaires (Community Facility Enhancement Program). Vingt-cinq personnes étaient présentes à la remise officielle du chèque présenté par l'honorable Al Adair, Député de la circonscription de Peace River et ministre des Transports, et du ministre chargé des Loteries, l'honorable Ken Kowalski.

Le Comité culturel de Saint-Isidore a lui aussi investi un montant de 23,095 $ puisqu'il s'agit d'un octroi jumelé, le gouvernement ayant promis de fournir le même montant que la communauté. Cette subvention permettra, entre autres, d'améliorer les installations de la cuisine, d'effectuer divers travaux de peinture et d'embellir la cour en plantant des arbustes et des plantes vivaces.

Selon Al Adair ce projet en est un très positif pour Saint-Isidore et la région. Il affirmait que des installations comme celle d'un Centre culturel jouent un rôle significatif dans le renforcement de la vie familiale et communautaire en Alberta puisqu'elles ajoutent de la vitalité aux activités récréatives et culturelles locales. Toutes les municipalités de l'Alberta sont éligibles à l'obtention de ce genre d'octroi en autant que leur projet soit orienté vers les services à la communauté, les activités familiales, récréatives, sportives ou culturelles.

Le Comité culturel de Saint-Isidore, très actif, organise tout au long de l'année diverses activités culturelles et communautaires. Dernièrement, le Comité et ses bénévoles se sont affairés à la préparation de l'activité de l'année: le Carnaval. Celui-ci a eu lieu les 16 et 17 février et comportait toutes sortes d'activités telles que promenades en traineau, dégustation de tire d'érable, divers jeux et concours ainsi que le spectacle de Gérald Laroche.

• Saint-Paul

# Succès du brunch de l'École enfantine



**par ARLETTE DHUICQUE**

C'est dimanche midi, 11 février, que le brunch préparé par l'École enfantine de Saint-Paul a eu lieu au Centre culturel.

La salle était comble. Environ 150 personnes, de tous les âges, étaient venues pour déguster un bon repas aussi abondant que varié.

Bien vite une atmosphère chaleureuse régnait. Parents et familles furent bien fiers de voir les enfants dire la prière avec leur professeur, avant le repas.

Le kiosque de la Fédération des parents francophones de l'Alberta installé dans la grande salle, offrait toutes les informations sur cette Fédération, sur ses objectifs et ses réalisations.

Tout le monde fut invité à visiter le local de l'École enfantine dans le Centre culturel. On pouvait admirer les nombreux dessins des enfants et toutes les activités qui leur étaient offertes.

Des vidéos sur une journée d'école, avec tout ce petit monde en action furent projetés. La fierté, l'émotion des parents et familles étaient belles à voir. Et, nous souhaitons que bien d'autres jeunes parents viennent les partager en nous confiant leurs enfants, à l'École enfantine.

Le prochain brunch aura lieu le 11 mars, au Centre culturel de Saint-Paul.

Bienvenue à tous.

## Arts et spectacles

• Une première

# Une tournée pan-canadienne pour le Théâtre Popicos

par ANDRE FRADETTE

Le Petit Prince d'Antoine de Saint-Exupéry, histoire merveilleuse à la mesure de l'imaginaire des enfants, est présentée à travers tout le pays par le Théâtre Popicos. Son directeur artistique, Claude Binet, l'a transformée en une pièce merveilleuse.

En juin 1989, elle méritait un Prix Sterling à Edmonton, dans la catégorie pièce pour enfants, en raison de son «aménagement de l'espace», pour reprendre les mots de Claude Binet. Ce dernier, qui a aussi signé la mise en scène, nous a dit que cette année-là l'interprétation de la pièce était encore jeune. Toutefois, depuis ce temps, la pièce a vieilli pour en arriver à une interprétation plus solide, professionnelle, à tel point que le Théâtre Popicos peut maintenant partir en tournée canadienne pour la présenter. La distribution, composée de trois comédiens (le Petit Prince, Louise Théroux; Saint-Exupéry, Yvon Loiselle; et jouant huit rôles, Patrick Thibaudeau), excelle à bien des niveaux, ne serait-ce que celui de la musique et des chansons.

Louise Théroux entre si bien dans la peau de son personnage, le Petit Prince, qu'elle réussit à nous faire croire en lui, à nous le faire aimer, de sorte que la séparation comédien-personnage n'existe plus et qu'il n'y a



plus qu'un Petit Prince merveilleux, porteur de rêve et de poésie, évoluant devant nos yeux (Ceux des enfants surtout car c'est pour eux la pièce.) sans jamais s'éloigner de ce qu'il est vraiment, de son essence.

Patrick Thibaudeau, véritable caméléon sur scène, cumule avec brio plusieurs rôles, à la façon d'un homme-orchestre qui joue plusieurs instruments.

(suite en page 9)



## Les Ballets Jazz de Montréal à Edmonton



Compagnie très dynamique ayant dansé partout dans le monde, les Ballets Jazz de Montréal saura vous éblouir par ses chorégraphies originales au Myer Horowitz Theatre (SUB), les 1er, 2 et 3 mars à 20h. Pour information, téléphoner au 492-4764.

## Popicos...

(suite de la page 8)

Tantôt fleur, roi ou buveur, tantôt homme d'affaires, allumeur, serpent, il réussit à les interpréter tout en tenant compte des différences de chacun, tout en mettant en valeur leurs traits propres. Comédien des plus versatiles, son jeu s'accorde très bien avec celui de l'enfant (Petit Prince), ébahi, intrigué par ces grandes personnes bizarres caricaturales, rencontrées dans son voyage interplanétaire. Yvon Loiselle, à la grande taille et à la voix qui porte bien dans la salle, incarne un Saint-Ex moderne, à la guitare bleue, prodiguant des effets sonores (réparation de l'avion) et des chansons qui soulignent les moments forts de la pièce. Le «rap de la terre», certes, ne manque pas d'originalité, doué d'un rythme entraînant; musique et chansons confèrent à la pièce une dimension contemporaire, plus près du vécu des enfants d'aujourd'hui.

À en juger par l'accueil chaleureux et l'enthousiasme du public, dimanche dernier, au Théâtre Popicos, et par la qualité de l'adaptation de la pièce, il est facile de comprendre pourquoi le Petit Prince part en tournée pan-canadienne car cette pièce saura émerveiller les enfants de tous les coins du pays. Il y a de quoi en être fier!

La tournée, commencée officiellement en Alberta le 20 février, se poursuivra jusqu'en juin à travers tout le Canada. Selon le directeur artistique, dans les annales du théâtre, ça ne s'est jamais vu auparavant!

• Saint-Albert

## Exposition sur les rébellions 1837-1838

Jusqu'au 11 mars, le musée Héritage, à Saint-Albert présente une exposition unique des Archives nationales du Canada.

Composée de 59 reproductions de pièces d'art documentaire, de brochures originales, de manuscrits et de cartes, cette exposition donne un aperçu des causes des rébellions et de leurs effets sur la vie des gens de l'époque. Les batailles sont décrites par des témoins occulaires et au moyen d'aquarelles saisissantes.

Les femmes ne sont pas oubliées: on présente deux récits d'évènements pénibles vécus par deux femmes.

L'entrée est libre. Le musée ouvre ses portes de 10h à 17h du mardi au jeudi et de 12h à 17h la fin de semaine.

## La chronique historique



par
**Normand Robidoux**
Recherchiste historique à Calgary

Le projet de recherche est subventionné par Emploi et Immigration Canada.

### Alexis Cardinal

Alexis Cardinal, un Métis francophone, fut connu comme étant «le bras droit» du Père Lacombe.

Alexis Caradinal est né vers 1830 dans les environs du Lac La Biche. Il est né d'un père Métis et d'une mère de nation Cris. Il est entré au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson à l'âge de dix-huit ans. C'est cette année là, en 1848, à Fort Edmonton qu'il connut pour la première fois le Père Lacombe.

Après des problèmes matrimoniaux avec sa jeune épouse de la nation Cris, Alexis Cardinal vint trouver le Père Lacombe avec l'intention de lui offrir ses services et de se faire frère convers. La congrégation des Oblats ne permit pas à Alexis Cardinal d'entrer chez eux. Toutefois, le Père Lacombe l'attacha à sa personne et devint son fidèle compagnon de voyage. C'est pour cette raison que le Père Lacombe l'appelait «mon fidèle Alexis» à cause de sa loyauté et de sa bonté envers lui.

Pendant près de vingt ans, Alexis Cardinal a été avec le Père Lacombe dans ses voyages, dans les moments difficiles, comme au moment du développement du sud de l'Alberta sur l'Elbow River.

Dans les débuts du Père Lacombe dans l'Ouest, Alexis Cardinal devint connu pour l'aide qu'il apportait dans la construction d'églises, d'écoles, d'hôpitaux et dans la construction du premier pont dans la région de Saint-Albert sur la rivière Sturgeon.

En 1872, on retrouve Alexis Cardinal spécialisé dans la construction de cabanes pour les prêtres. Il construisit une cabane en bois pour les Pères Fourmond et Doucet à vingt-cinq milles au sud sur l'Elbow à Springbank. Cette cabane en bois fut la première du genre à être construite dans le sud de l'Alberta. Alexis construisit une chapelle pour les Pères Scollen et Doucet au confluent de la Bow et de l'Elbow, près du site où la Royal NorthWest Mounted Police fonda Fort Calgary en 1875.

Les causes de la mort d'Alexis Cardinal sont toujours demeurées inconnues pour tous. Selon les écrits du Père Lacombe, les dernières années de la vie d'Alexis Cardinal furent difficiles. Il fut victime d'une maladie mentale et il disparut un jour sans laisser de trace. On retrouva son corps quelques années plus tard près de la mission des Père Oblats à Cold Lake.

**Si vous désirez collaborer à la chronique historique, n'hésitez pas à appeler Mme Marie Beaupré au 925-3801 ou au 489-2747 ou Mme Fernande Bergeron au 466-1680.**

• Budget fédéral

# La province a été trahie, disent les politiciens albertains

par JACQUES BEAUPRE

Le budget Wilson est attaqué de toutes parts mais il aura au moins réussi à créer une rare unanimité en Alberta. Les néo-démocrates, les libéraux, les conservateurs et même les réformistes se sont entendus pour dénoncer le dernier budget du gouvernement fédéral, déposé le 20 février.

Ottawa a annoncé des coupures et des gels de dépenses atteignant 3 milliards $ cette année. Avec ces économies, un taux de chômage de 8,5%, des taux d'intérêts privilégiés à 9,5% et une croissance économique de 3,5%, des prédictions jugées optimistes par les milieux des affaires et de la finance, le gouvernement conservateur s'attend à pouvoir réduire son déficit à 28,5 milliards $ en 1990-91 et à 14 milliards $ d'ici 4 ans.

L'Alberta, selon les politiciens et de la province, sera la plus touchée. Le gouvernement provincial perdra 101 millions $ cette année (181 millions en 1991-92) pour l'éducation et la santé; 50 millions $ pour l'annulation du Programme d'aide à l'exploration pétrolière et gazière, 35 millions $ pour le gel du transfert de taxes imposées à certaines sociétés d'électricité et de gaz. De plus, le retrait d'Ottawa du projet d'extraction et de traitement des sables bitumineux OSLO à Fort McMurray coûtera 46 millions $ en 1990-1991 et 602 millions $ pour les 4 années suivantes. Ottawa a par ailleurs décidé de ne pas changer d'idée pour le crédit d'impôt pour les résidents du nord, ce qui signifie que la plupart des albertains n'auront plus droit, comme prévu, à ce crédit qui valait jusqu'à 2,400 $ par année.

Le premier ministre Don Getty dit que ce budget «est de toute évidence un effort de décharger le déficit fédéral en Alberta, ce qui est injuste et constitue une erreur de jugement». À son avis le gouvernement fédéral se trompe particulièrement dans le dossier OSLO. Il accuse Brian Mulroney d'avoir trahi les albertains dans ce dossier et de mettre en péril l'avenir énergétique du Canada. Tout en applaudissant la volonté du gouvernement fédéral de réduire ses dépenses, Monsieur Getty a insisté sur le fait qu'Ottawa a été injuste en demandant à la province de payer plus que sa part et que le gouvernement albertain n'entend pas accepter le retrait du fédéral du projet OSLO.

Le ministre des Finances, Dick Johnston a aussi félicité les efforts de réduction du déficit fédéral et a déclaré que malgré le manque à gagner d'environ 100 millions $, (ce qui équivaut à moins de 1% du budget du gouvernement de l'Alberta) le gouvernement ne fera pas de coupures de services. Don Getty a par ailleurs ajouté qu'il n'y aura pas d'augmentation de l'impôt des particuliers.

Pour sa part, le leader de l'opposition, Ray Martin accuse les conservateurs fédéraux et ceux de l'Alberta d'être de connivence.

Le trésorier Dick Johnston, dit-il, «est revenu de New York en disant que l'Alberta était en tellement bonne situation financière qu'elle était capable d'absorber quelques coupures budgétaires, maintenant nous sommes la province qui subit le plus de coupures». L'Alberta ajoute Monsieur Martin «a été trahie». Il se demande aussi pourquoi couper dans la santé et l'éducation plutôt que dans les dépenses du ministère de la défense. Enfin, le leader libéral, Laurence Decore a été le seul à dire que le budget avait été plutôt positif parce qu'Ottawa a réduit ses dépenses et a cessé de donner de l'argent aux entreprises. Lui aussi pense cependant que l'Alberta a été traitée injustement. Quant au leader réformiste, Preston Manning, il a demandé si les albertains «n'étaient pas punis pour s'être le plus fortement opposés à la future taxe sur les biens et services (G.S.T.)».





# Les francophones peu affectés par les restrictions budgétaires au Secrétariat d'État

par JACQUES BEAUPRE

Comme l'annonçait LE FRANCO dans son édition du 16 février, le Secrétariat d'État (et le ministère d'État au Multiculturalisme et à la citoyenneté) n'aura par échappé aux restrictions budgétaires du ministre des Finances, Michael Wilson. Leurs budgets sont réduits de 22,5 millions $: Le Secrétariat d'État perd 18,5 millions $ et disposera de 364 millions $ en 1990-91.

Malgré tout, ces coupures auront peu d'impact sur les organismes francophones. Seules une coupure de 10% au programme pour les groupes de femmes et une autre au programme Hospitalité Canada affecteront directement les francophones hors Québec. Ce sont les programmes pour les autochtones et le multiculturalisme qui sont les principales victimes du dernier budget fédéral.

Le budget pour la promotion des langues officielles qui sert aux communautés au niveau culturel, social et de l'éducation sera même légèrement en hausse. L'augmentation de 23 millions $ en cinq ans annoncée par le Secrétariat d'État, Gerry Weiner en 88 a elle aussi échappée aux ciseaux de Michael Wilson.

• Budget

## Radio-Canada... pas de changement

par JACQUES BEAUPRE

L'annonce d'une nouvelle coupure de 20 millions $ au budget de la Société Radio-Canada n'affectera pas la programmation ni les plans du réseau en Alberta. Les nouvelles réductions budgétaires affecteront le budget d'immobilisation, c'est-à-dire l'achat d'équipement, de véhicules, d'édifices etc. CHFA et certains services administratifs de Radio-Canada s'apprêtent à déménager dans de nouveaux locaux d'ici la fin juin. Dans le cadre de ce réaménagement CHFA veut investir d'importantes sommes pour le renouvellement de certaines pièces d'équipement, notamment des consoles qui ont plus de 25 ans d'usure. Mais selon le directeur régional, Paul Dumaine, «le projet est trop avancé» pour être affecté. L'effet de la réduction de 20 millions $, le cinquième du budget d'immobilisation de tout le réseau en 1988-1989, impliquera, dit-il, de prolonger la vie des équipements déjà en place.

• Edmonton

## Les parents veulent regrouper l'immersion à l'école J.H. Picard

par JACQUES BEAUPRÉ

Plus de 450 parents, élèves et supporteurs ont fait savoir avec beaucoup de bruit qu'ils s'opposent au plan de réorganisation de la Commission des écoles catholiques d'Edmonton. Ils se sont réunis le 15 février à l'école J.H. Picard pour faire connaître leur mécontentement. Dans le but d'économiser entre 1,2 et 1,6 million de dollars par année, la Commission propose de fermer quatre écoles, dont trois qui accueillent des élèves d'immersion, y compris J.H. Picard. Les élèves de J.H. Picard (7e à 12e) iraient à Saint-Joseph, dans le centre ville. Ceux de 5e et 6e année des écoles Saint-Stanislaus et Frère Antoine ainsi que ceux de l'école Saint-Thomas d'Aquin (1ère à 6e) se retrouveraient à Saint-Brendan.




Tout en qualifiant cette idée de ridicule, la présidente du comité consultatif pour l'ensemble d'Edmonton, Theresa King a exigé au grand plaisir de la foule que tous les élèves d'immersion, de cette partie de la ville, soient regroupés à J.H. Picard.

Plusieurs parents et élèves qui sont intervenus disent que le plan de réorganisation seraient la mort du programme d'immersion. Les opposants réclament une école homogène d'immersion, la seule alternative valable, selon eux, pour assurer un programme de qualité. Une étudiante de 9e année, Geneviève Mousseau croit qu'à Saint-Joseph le programme d'immersion ne pourrait pas fonctionner «parce que là c'est anglais» et que les élèves d'immersion «y auraient l'air d'êtres étranges».

Un autre porte-parole des parents a affirmé que lors de l'annonce l'an dernier, du transfert des élèves francophones à l'école Maurice-Lavallée, la Commission s'était engagée à donner le temps à J.H. Picard de «faire ses preuves».

Plusieurs parents ont aussi affirmé qu'ils ont besoin d'avoir confiance dans le futur du programme d'immersion ce que le plan proposé, croient-ils, ne fait pas.

Des commissaires ainsi qu'un surintendant, Lucien Duigou, étaient présents à la rencontre. Les parents ont jusqu'au 1er mars pour demander une audition devant le Conseil des commissaires de la commission scolaire.

• Edmonton

## Un succès pour la semaine culturelle de la Faculté

par JACQUES BEAUPRÉ

La soirée multiculturelle aura été le clou de la Semaine culturelle de la Faculté Saint-Jean qui s'est déroulée du 4 au 10 février. L'ambiance était à la fête et une danse endiablée a suivi le souper où était offert des mets d'au moins 20 pays. Le spectacle d'Élite a aussi été très apprécié. La coordonnatrice des activités culturelles, Lise Nepton, croit qu'environ 1,500 personnes ont participé aux différentes activités qui comprenaient aussi des expositions, des spectacles d'amateurs et bien d'autres choses.



## Musicalement vôtre

par Yvan Brunet

**Philippe Lafontaine «Fa Ma No Ni Ma» Trans-Canada/Hello HLO-6000.**
Philippe Lafontaine est l'une des figures marquantes de la nouvelle musique populaire française. Lafontaine emprunte au pop, au blues et au reggae. On dénote dans ses compositions une originalité tant au niveau musical que poétique. On s'amuse à faire tourner: «Coeur de loup», «Alexis m'attend», «Fa Ma No Ni Ma» (une toune entraînante dont la mélodie colle à la peau), et «Tamisez Londres». Il est toujours agréable de découvrir une voix qui a son caractère propre. Un bon achat.

**Jody Watley «You Wanna Dance With Me?» MCA-6343.**
Jody Watley est cette fameuse chanteuse qui a époustouflé le monde de la chanson soul-pop quelques années passées avec du: «Real Love», «L.O.V.E.R.», «Still A Thrill», «Looking For A New Love», «Don't You Want Me», «Friends», «What 'Cha Gonna Do For Me», «Some Kind Of Lover», et «Most Of All» (tous inclus ici dans leurs «12 inch dance mix versions»). De la musique dans l'vent qui nous attire irrésistiblement au plancher de danse.

**Gene Harris «Live At Town Hall, N.Y.C.» Concord CJ-397.**
Gene Harris est un des plus grands pianistes du jazz, aux côtés de Fats Waller, Bill Evans, un de ceux qui ont la plus forte personnalité. On le reconnait entre mille pianistes. Une verve mélodique, tendre, gracieuse, pleine de fraîcheur et de sensibilité anime constamment ses solos. Épaulé ici de Ray Brown (contrebasse), Urbie Green (trombone), Harry Edison (trompette), Herb Ellis (guitare), et James Moody (saxo), il entame pour nous le «Old Man River» d'Hammerstein et le «When It's Sleepy Time Down South» de la plume de Frank Wess. Un album de «big band jazz» qui vaut son pesant de vinyle.

# Agriculture

• Rivière-la-Paix

## Comment profiter de l'aide spéciale pour les fermiers du nord-ouest victimes des inondations?

par JACQUES BEAUPRÉ

Le 15 février dernier le Premier ministre Don Getty, accompagné de trois ministres et de deux députés conservateurs a annoncé une aide spéciale de 14,9 millions $ pour les victimes des inondations de l'été 1989.

L'aide est disponible seulement pour les récoltes qui ne sont pas normalement assurables, parce que le gouvernement considère que tous les fermiers avaient eu l'occasion d'assurer leurs récoltes et que ceux qui ne l'ont pas fait, ont fait un choix économique avec lequel ils doivent vivre.

L'aide annoncée se divise en trois catégories, une aide pour la perte de foin et de luzerne, une pour réparer les dommages causés aux terres et une autre pour aider à combattre l'érosion au début du printemps 1990.



**Philippe Ouellet, Omar Laurin et Don Getty. Le premier ministre est venu avec plusieurs de ses ministres et députés pour annoncer la nouvelle, une preuve de plus, selon lui, de la volonté d'entraide qui existe entre les Albertains.**

La province versera 20 $ l'acre pour le foin sauvage non coupé, 30-35 $ la tonne pour le foin coupé, 40-45 $ la tonne pour le foin ou la luzerne cultivés (tame hay) et 75 $ l'acre pour le foin cultivé qui a été inondé avant d'être coupé. Le fermier devra déduire le premier 1 000 $ et la province paiera 80% du restant. Un premier chèque équivalent au tiers de l'aide totale sera disponible entre deux et quatre semaines après que le ministère ait reçu la demande d'assistance.

Pour la réparation des dommages causés aux terres agricoles, le fermier pourra recevoir un maximum de 30 $ l'acre. Il a également droit à un autre maximum de 30 $ l'acre pour des dépenses spéciales destinées à empêcher l'érosion.

L'aide est disponible pour les terres situées au sud et à l'ouest de Peace River, le comté 1, les Improvement Districts 16,17 (centre et ouest), 19,20,21 ainsi que les Districts municipaux: MD-130,133,135,136. Pour les terres situées à l'extérieur de ces zones, les fermiers peuvent être éligibles dans des circonstances exceptionnelles.

Pour obtenir les formulaires d'aide il faut contacter les bureaux de Alberta Public Safety Services.



• Ottawa

### Deux études sur les subventions agricoles américaines

par JACQUES BEAUPRÉ

Le gouvernement canadien vient d'ordonner la tenue de deux études sur les subventions agricoles américaines.

L'étude qui sera réalisée par une firme privée déterminera jusqu'à quel point l'administration fédérale, celles des États, et les administrations municipales et locales aux États-Unis soutiennent l'agriculture. Elle analysera aussi l'impact de cette aide sur le commerce agricole entre les deux pays.

Ces études, a déclaré le ministre fédéral de l'Agriculture, Don Mazankowski, «nous donneront des munitions pour répondre aux mesures que les États-Unis prendront contre les importations en provenance du Canada». Elles permettront aussi de déterminer «l'ampleur exacte du subventionnement des produits agricoles exportés au Canada».

L'étude portera sur le blé et le blé dur, le maïs, l'orge, le soja, les bovins d'abattage, le boeuf, le porc, le porc d'abattage, le lait en poudre écrémé, le fromage, les oeufs, le poulet, la dinde, les pommes, les pommes de terre, la transformation des aliments, y compris les légumes.

Les chercheurs se concentreront sur les plus gros États producteurs soit l'Iowa, le Kansas, la Californie, le Dakota du Nord, New York, le Texas et le Wisconsin.

Cette étude sera notamment menée à la lumière de l'Accord sur le libre échange avec les États-Unis qui prévoit l'élaboration d'un nouveau régime de règles et de mesures disciplinaires à l'égard des pratiques déloyales de fixation des prix et des subventions.

**L'INDUSTRIE DU MIEL**

La deuxième étude portera sur les répercussions des programmes américains de soutien des prix du miel et leur impact sur les exportations canadiennes aux États-Unis et sur les prix touchés par les apiculteurs canadiens.

La recherche tentera aussi de déterminer l'effet des politiques américaines sur les exportations canadiennes de miel dans d'autres pays, comme l'Allemagne de l'Ouest.

• Prairies

## L'industrie du canola applaudit la création d'un groupe d'étude fédéral

par JACQUES BEAUPRE

Les agriculteurs et les entreprises d'extraction de l'huile de canola ont accueilli avec plaisir la création d'un groupe d'étude du gouvernement fédéral sur l'avenir de cette industrie. L'annonce qu'un comité sera bientôt mis sur pied a été faite le 19 février par le ministre des Grains et des Oléagineux, Charles Mayer.

Après avoir connu une montée fulgurante à la fin des années 70 et au début des années 80, l'industrie du Canola connaît des moments plus difficiles. Le canola est maintenant la 3e plus importante récolte pour les fermiers des Prairies.

Bien que le canola devient plus populaire, l'industrie connaît des problèmes en particulier au niveau de l'extraction. Les sept usines canadiennes d'extraction ont perdu 12 $ pour chacune des 1,2 million de tonnes qu'elles ont transformées en 1989. L'une de ses usines, UNITED OILSEEDS de Lloydminster a dû fermer ses portes l'an dernier. Les entreprises disent être incapables de survivre parce que les États-Unis subventionne trop ses producteurs et impose des taxes sur les exportations canadiennes de canola.

• Ottawa

## Un exporteur illégal de blé et d'orge est condamné

Le 25 janvier 1990, un courtier-vendeur en denrées, Shafer-Haggart Ltd., de Vancouver en Colombie-Britannique, a plaidé coupable sous deux chefs d'accusation d'avoir exporté de l'orge et du blé aux États-Unis alors qu'il avait faussement déclaré aux douanes qu'il s'agissait de criblures de grain.

L'accusation portait sur l'exportation frauduleuse de 960 tonnes de blé et de 1,348 tonnes d'orge. C'est le juge McGiven de la Cour provinciale de la Colombie-Britannique qui a entendu la cause.

La compagnie s'est vu imposer une amende de 25 000 dollars sous chaque chef, le maximum prévu par la loi, soit une amende totale de 50 000 dollars, et le versement de 157 300 dollars en réparation à la Commission de blé pour imputation à ses comptes. Le montant des réparations correspond à la perte anticipée du fait que la Commission n'a pas pu recouvrer les avantages pécuniers auxquels elle aurait eu droit sur des exportations dûment autorisées. La Commission verra à porter le montant des réparations aux différents comptes de mise en commun à l'avantage des producteurs des Prairies qui étaient, en fait, les vrais perdants suite à l'action de Shafer-Haggart Ltd.

Shafer-Haggart Ltd ont contourné les mesures de protection des producteurs en achetant le grain aux prix plus bas alors en vigueur sur le marché intérieur et en déclarant faussement aux douanes, lors de l'exportation, que le blé et l'orge étaient des criblures. Par criblures, on entend un sous-produit venant du nettoyage du blé et de l'orge.



• Programme tripartite

## Paiements pour le porc, l'agneau et le bovin

Les comités nationaux de stabilisation des prix ont annoncé aujourd'hui les paiements du quatrième trimestre aux éleveurs inscrits au Programme national tripartite de stabilisation des prix des viandes rouges pour les porcs, les bovins et l'agneau.

Des paiements seront versés aux producteurs de porcs, de bovins d'abattage et d'agneaux. Les éleveurs de bovins d'engrais et de veaux de naissance ne toucheront toutefois rien.

Les plans de stabilisation continuent de faire état des variations des revenus que les producteurs tirent du marché et de l'évolution des coûts des facteurs de production.

Les producteurs et les deux paliers de gouvernement contribuent à parts égales aux fonds de stabilisation.

**Viandes rouges**
**Paiements de stabilisation tripartite**
**pour le 4e trimestre de 1989**

| | Oct. | Nov. | Déc. |
|---|---|---|---|
| **Bovins d'abattage:** | | | |
| Prix de soutien (les 100 lb) | 80,82 $ | 83,81 | 83,00 |
| Prix national de marché | 79,72 $ | 81,31 | 82,56 |
| Paiement | 1,10 $ | 2,49 | 0,44 |
| **Paiement par sujet** | **12,93 $** | **29,21** | **5,16** |
| **Bovins d'engrais:** | | | |
| Prix de soutien (les 100 lb) | 87,17 $ | 85,79 | 86,28 |
| Prix national de marché | 89,34 $ | 88,81 | 87,80 |
| **Paiement (les 100 lb)** | - | - | - |

| | 1989 (année complète) |
|---|---|
| **Veaux de naissance:** | |
| Prix de soutien (les 100 lb) | 98,75 $ |
| Prix national de marché | 104,93 $ |
| **Paiement (les 100 lb)** | - |

| | 1989 (4e trimestre) |
|---|---|
| **Porcs:** | |
| Prix de soutien ($/100 kg) | 162,29 $ |
| Prix national de marché | 141,62 $ |
| Paiement | 20,67 $ |
| **Paiement/Porc** | **16,37 $** |

| | (Sept. - nov. 1989) |
|---|---|
| **Agneaux:** | |
| Prix de soutien (les 100 lb) | 83,68 $ |
| Prix national de marché | 74,34 $ |
| **Paiement par sujet** | **9,34 $** |

• Alberta

# Des changements importants du système des soins de santé

par JACQUES BEAUPRE

Après deux années de travail, la Commission Hyndman sur l'avenir des soins de santé en Alberta propose des changements majeurs aux soins de santé et au régime d'assurance-santé de l'Alberta. La Commission a déposé vingt-et-une recommandations et six principes généraux qui devraient, selon la commission servir de guide pour déterminer le futur des soins de santé dans la province.

Les membres de la Commission voient un système de santé qui serait plus décentralisé, plus axé sur la prévention, et où l'usager aurait plus de choix à faire. Elle recommande aussi de réviser quels actes médicaux doivent être payés par l'assurance-santé, propose qu'il y ait un «budget» de santé pour chaque famille et la création de deux nouveaux organismes: un Centre d'Ethique médical et un poste d'Avocat de la santé.



Carol

**Alex McPherson montre «la carte» que la commission propose de donner à tous les Albertains pour qu'ils suivre leurs «dépenses» en matière de soins de santé.**

La création d'un «budget» familial de la santé et la révision des actes médicaux qui doivent être remboursés par le gouvernement sont les propositions plus controversées de ce rapport.

Selon la commission Hyndman, chaque Albertain, chaque famille devrait avoir un budget de santé qui serait donné en début d'année. Lorsqu'une personne a recours aux services d'un professionnel de la santé, le coût de ce service serait déduit du budget. Il n'y aurait pas de limite de dépense, a souvent répété le président de la commission, Lou Hyndman, mais ce système, croient les membres de la commission, permettrait aux patients d'être plus conscients du coût des soins de santé et de faire des choix. Une autre façon d'encourager les choix serait de créer un Centre d'éthique médicale qui informerait les Albertains et les aiderait à prendre des décisions sur des sujets difficiles comme l'euthanasie, ou le désir d'obtenir un avortement lorsqu'un foetus est fortement handicapé.

Côté financement, la commission croit que le budget de la

(suite en page 15)

## Carrières et professions

## Santé...

(suite de la page 14)

santé ne devrait pas être sujet aux coupures budgétaires. Une des recommandations est de considérer la santé comme une priorité absolue. Quant aux services remboursés par le régime d'assurance-santé, la Commission recommande une réévaluation régulière de ce qui doit ou ne doit pas être payé et la création d'un régime supplémentaire d'assurance-santé privé qui paierait pour ce qui n'est pas remboursé par l'assurance-santé. Sans suggérer qu'un ou de services ne soient plus remboursés, la Commission donne pour exemple, les soins de chirurgie plastique et les consultations médicales pour les problèmes de perte de cheveux.

La haute technologie médicale et la qualité de l'environnement ont aussi une bonne place dans ce rapport. La commission suggère qu'avant d'acheter de nouveaux appareils ces nouvelles technologies soient évaluées pour savoir si les avantages surpassent les inconvénients en tenant compte du coût, de l'efficacité, de l'impact social et psychologique et des questions d'éthiques. Les auteurs du rapport veulent aussi qu'il se fasse plus de recherche médicale en Alberta et qu'un système soit créé pour transférer les dossiers médicaux par ordinateur. Le transfert des dossiers médicaux est un gros problème affirmait l'une des membres de la commission et ex-présidente de l'Association médicale de l'Alberta, le docteur Ruth Collins-Nakai. Lou Hyndman a reconnu que l'usage de l'ordinateur peut représenter un danger pour la protection de la confidentialité mais, à son avis, ces problèmes ne sont pas insurmontables.

Enfin, la commission demande qu'au moins 1% du budget de la santé, soit environ 30 millions $ soit consacré à l'information et à la prévention. De plus, disent les membres de la commission, la protection de l'environnement, la sécurité dans les lieux de travail, la promotion des produits non nuisibles à l'environnement sont autant de façon de promouvoir, à la source, la santé des albertains.

Tous ces changements devraient être mis en oeuvre à l'intérieur d'un système plus décentralisé. Le rapport sur l'avenir des soins de santé suggère la création de neuf régions, chaque région ayant la responsabilité de gérer ses institutions et ses services.

Enfin, un Avocat de la santé verrait à promouvoir les questions de santé et informer la population et l'assemblée législative sur l'efficacité des soins de santé dans la province.



## Carrières et professions



### Régionale de Bonnyville

est à la recherche d'un(e)

### SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

**Exigences:**
- Excellente maîtrise de la langue française et anglaise orale et écrite;
- bonne connaissance du traitement de texte (Wordperfect) avec minimum de 45 mots/minute;
- capacité d'organiser et de planifier le travail de bureau;
- avoir de l'initiative, de la disponibilité et aimer à travailler en équipe;
- expérience dans la tenue de livres (Bedford).

**Rémunération:**
- Salaires: à négocier selon les qualifications et/ou l'expérience. Le poste peut devenir permanent.

**Entrée en fonction:** Aussitôt que possible

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

**A.C.F.A. régionale de Bonnyville**
**C.P. 5414**
**Bonnyville, Alberta**
**T9N 2G5**

### CUISINIER/ÈRE

CENTRE DE PLEIN-AIR LUSSON

Le centre de plein-air Lusson est à la recherche d'un/d'une cuisinier/ère pour son camp résidentiel.

Le camp est situé à Clyde.

**Tâches principales:**
- Planifier les menus
- Préparer les repas
- Gérer le service alimentaire

**Qualifications recherchées:**
- Formation dans le domaine de l'hôtellerie ou de la restauration
- Expérience dans la planification de menus.
- Expérience dans la gestion d'un service alimentaire.
- Connaissance approfondie du français.

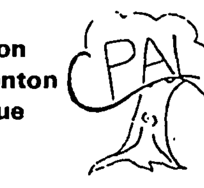
**Durée du contrat:** du 22 mai au 8 juin 1990
du 2 juillet au 31 août 1990

**Salaire:** À négocier

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au bureau de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton avant le 7 mars 1990. **Faire parvenir à:**



**Centre de plein-air Lusson**
**A.C.F.A. régionale d'Edmonton**
**#100, 8925 - 82e Avenue**
**Edmonton, Alberta**
**T6C 0Z2**




### MONITEUR/SAUVETEUR

CENTRE DE PLEIN-AIR LUSSON

Le centre de plein-air Lusson est à la recherche d'un/une moniteur/trice-sauveteur(e) pour son camp résidentiel.

Le camp est situé à Clyde.

**Tâches principales:**
- Participer à l'élaboration d'une programmation pour les activités aquatiques.
- Animer les activités aquatiques.
- Voir à la sécurité des campeurs/euses lors des activités aquatiques.

**Qualifications recherchées:**
- Avoir un certificat en sauvetage (Croix de bronze).
- Avoir un certificat en premiers soins.
- Expérience en animation d'activités aquatiques.
- Expérience auprès des enfants.
- Connaissance approfondie du français.

**Durée du contrat:** du 1er mai au 31 août 1990

**Salaire:** À négocier

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au bureau de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton avant le 7 mars 1990. **Faire parvenir à:**



**Centre de plein-air Lusson**
**A.C.F.A. régionale d'Edmonton**
**#100, 8925 - 82e Avenue**
**Edmonton, Alberta**
**T6C 0Z2**



### OFFRE D'EMPLOI D'ÉTÉ EN ANIMATION

L'A.C.F.A. régionale d'Edmonton est à la recherche de moniteurs et monitrices pour le Camp Soleil. Il s'agit d'un camp de jour situé dans le quartier Bonnie Doon.

**Durée du contrat:** 10 semaines (fin juin, juillet et août)

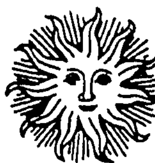
**Qualifications requises:**
1. Connaissances dans au moins un des domaines suivants: Activités récréatives, plein air et interprétation de la nature, art et musique.
2. Expérience en animation auprès des enfants.
3. Connaissance approfondie du français.

**Salaire:** À négocier

Faire parvenir votre curriculum vitae avant **le 7 mars 1990.**



**Camp Soleil**
**A.C.F.A. régionale d'Edmonton**
**#100, 8925 - 82e Avenue**
**Edmonton, Alberta**
**T6C 0Z2**
**tél.: 469-4401**



### COORDONNATEUR/TRICE DES SERVICES

CENTRE DE PLEIN-AIR LUSSON

Le centre de plein-air Lusson est à la recherche d'un/une coordonnateur/trice des services pour son camp résidentiel.

Le camp est situé à Clyde.

**Tâches principales:**
- Superviser le travail des employés du secteur des services.
- Voir à l'entretien des équipements et des installations du camp.
- Travailler en collaboration avec le coordonnateur/trice des programmes.
- Contrôler le budget alloué à ce secteur.

**Qualifications recherchées:**
- Expérience en supervision.
- Sens de l'initiative.
- Sens de l'organisation.
- Notions de base en tenue de livre.
- Connaissance approfondie du français.

**Durée du contrat:** du 25 juin au 31 août 1990

**Salaire:** À négocier

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au bureau de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton avant le 7 mars 1990. **Faire parvenir à:**



**Centre de plein-air Lusson**
**A.C.F.A. régionale d'Edmonton**
**#100, 8925 - 82e Avenue**
**Edmonton, Alberta**
**T6C 0Z2**




### MONITEURS/TRICES

CENTRE DE PLEIN-AIR LUSSON

Le centre de plein-air Lusson est à la recherche de moniteurs/trices pour sa programmation printannière et estivale.

Le camp est situé à Clyde.

**Tâches principales:**
- Participer à l'élaboration d'une programmation générale.
- Animer les activités planifiées.
- Agir en tant que conseiller/ère auprès des campeurs/euses.
- Collaborer avec les autres animateurs/trices.

**Qualifications recherchées:**
- Avoir une formation d'au moins 1 an d'étude en animation, récréologie ou éducation ou tout autre discipline connexe.
- Avoir un certificat en premiers soins.
- Avoir au moins 18 ans.
- Expérience d'animation en activités de plein-air.
- Expérience auprès des enfants.
- Connaissance approfondie du français.

**Durée du contrat:** du 1er mai au 29 juin 1990
du 3 juillet au 31 août 1990

**Salaire:** À négocier

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au bureau de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton avant le 7 mars 1990. **Faire parvenir à:**



**Centre de plein-air Lusson**
**A.C.F.A. régionale d'Edmonton**
**#100, 8925 - 82e Avenue**
**Edmonton, Alberta**
**T6C 0Z2**



## «LE PANIER PERCÉ»

Sur les ondes de **CJSW 90,9 MF** à Calgary
de **13 h 00** à **14 h 00** tous les samedis



Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour l'amélioration extérieure hangar 1 bfc Cold Lake (Alberta).

La date limite prescrite de réception des soumissions est le MERCREDI 7 mars 1990.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la section des Plans à Ottawa (613) 998-9549.

Référence CL 099 10

Canadä

Travaux publics Canada — Public Works Canada

**EXPRESSION D'INTÉRÊT**
**LOCATION D'UN BUREAU ET D'UN ENTREPÔT**
**Edmonton, Alberta**
**Projet n° 23-89**

**Travaux publics Canada invite les bailleurs à exprimer leur intérêt à offrir en location à la Couronne les facilités suivantes:**

1) Entrepôt - 3065 m2 utilisables - 1 an - 1er nov./90 au 31 oct./91
2) Bureau - 480 m2 utilisables - 1 an - 1er nov./90 31 oct./91 (plus 42 places de stationnement avec électricité)
3) Bureau - 242 m2 utilisables - 2 mois - 1er mai/91 au 30 juin/91

Les locaux 1) et 2) devraient être situés dans un même édifice ainsi pour le local 3) de préférence.

Pour être considéré, l'espace offert **doit** être conforme ou s'adapter aux exigences suivantes:

(a) Les lieux offerts doivent être dans un édifice de bonne qualité situé dans la ville d'Edmonton et doit être disponible dans un délai raisonnable sans frais pour la Couronne, pour permettre l'arrangement des lieux pour les dates requises;

**Bureau**

(b) Un minimum de 50% de l'espace à bureaux doit être accessible aux handicapés;
(c) Les bureaux doivent avoir un système d'air climatisé et de salles de toilette adéquates et accessibles aux handicapés des deux sexes;

**Entrepôt**

(d) L'entrepôt doit avoir un plancher de béton étanche ou mieux, avec une capacité de support de charge de 250 P.S.F.;
(e) Une hauteur de plafond de 10 pieds minimum;
(f) L'embarcadère(s) ou la plateforme devra pourvoir accommoder deux semi-remorques à la fois, avec amplement de terrain pour permettre les manoeuvres;

**Bureau/entrepôt**

(g) Les lieux doivent être complètement équipé de têtes d'extinction contre les incendies (sprinklers) et l'édifice doit être conforme aux normes du Commissaire fédéral des incendies;
(h) Les murs limitrophes doivent être insonoriés aux endroits où ils sont partagés avec d'autres locataires;

**Préférence**

(i) Situés près du système de services en commun;
(j) Accès facile aux routes principales pour les camions;
(k) Possibilité d'installation de système de sécurité de haute qualité, incluant un système extérieur de lumières de sécurité couvrant le périmètre de l'édifice;
(l) Le propriétaire acceptera de couvrir les frais des travaux nécessaires pour répondre aux standards et exigences de la Couronne.

L'édifice offert sera évalué en tenant compte de l'endroit où il est situé et des facilités d'adaptation. Les propriétaires de l'édifice le plus convenable seront invités à participer à un appel d'offres.

Veuillez, s.v.p., répondre en donnant tous les détails pertinents, **décrivant chacune des exigences mentionnées plus haut** et en envoyant le tout pas plus tard que **le vendredi 23 mars 1990.**

**Ne soumettez pas de prix**

**Travaux publics Canada**
**Division de l'immobilier - Location**
**Suite 1000, 9700 avenue Jasper**
**Edmonton, Alberta**
**T5J 4E2**
**Attention: B.O. Waytowich**
**Téléphone: (403) 495-5319**
**Télécopieur: (403) 495-3219**

Canadä

**CENTRE DE RÉFÉRENCE SUR LES PRODUITS CHIMIQUES**
**1-800-267-6666**
de 8 à 18 h (heure de l'Est)

Approvisionnements et Services Canada — Supply and Services Canada

## APPEL D'OFFRES

**DOSSIER ASC N° EDM89-07491-(900)**

**PROJET: services d'entretien de nettoyage**
**BFC Cold Lake**
**Medley (Alberta)**

Les soumissions visant les services d'entretien et de nettoyage à la base des Forces canadiennes Cold Lake, à Medley (Alberta) et portant sur une période de deux ans (du 1er avril 1990 au 31 mars 1992) seront reçues jusqu'à 14 h 00 (HNR) le 15 mars 1990.

Pour obtenir les documents de soumission, qui contiennent les renseignements concernant une visite OBLIGATOIRE des lieux, prière de s'adresser à T. Fung (403) 495-3704.

Pour être prise en considération, votre soumission devra être présentée sur les formulaires fournis par le Ministère et retournée dans l'enveloppe prévue à cette fin.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canadä



Travaux publics Canada — Public Works Canada

**EXPRESSION D'INTÉRÊT**
**LOCATION D'ENTREPÔT**
**Edmonton, Alberta**
**Projet n° 22-89**

Les bailleurs sont invités à exprimer leur intérêt à offrir en location un entrepôt chauffé de 161 mètres carrés utilisables pouvant servir à la vérification et à l'entreposage par Consommation et Corporations Canada.

Pour être considéré, l'espace offert **doit** être conforme ou s'adapter aux exigences suivantes:

(a) Les lieux offerts doivent avoir une hauteur intérieure minimum de 6.1 mètres (20 pieds) et être un édifice de bonne qualité situé dans la ville d'Edmonton.
(b) Deux (2) portes basculantes (3.7 m x 3.7 m) au niveau de la rue (plus une porte pour les personnes) sont requises et idéalement dévraient comporter une porte basculante d'entrée à un bout et une autre porte basculante de sortie à l'autre extrémité de l'édifice;
(c) Une cour éclairée, clôturée, sécuritaire, assez large pour manoeuvrer et stationner cinq (5) gros camions est requise préférablement adjacente aux lieux proposés;
(d) Le plancher doit être de béton étanche ou mieux, avec une capacité suffisante de support de charge pour recevoir des véhicules d'une pesanteur brute allant jusqu'à 25,000 kg;
(e) On demande un mimimum d'un (1) drain (de préférence 2);
(f) Les lieux doivent permettre l'installation de systèmes d'échappement et de ventilation vers l'extérieur ainsi que de l'éclairage supplémentaire et la construction d'une mezzanine, de bureaux et salles de toilette avec douche;
(g) Les lieux doivent être disponibles suffisamment à l'avance sans frais pour la Couronne afin de préparer les lieux pour occupation vers le 1er octobre 1990 pour un terme de location minimum de cinq (5) ans, plus deux options de renouvellement de un (1) an.

L'édifice offert sera évalué en tenant compte de l'endroit où il est situé, son aspect général et ses facilités d'adaptation et les propriétaires de l'édifice le plus convenable seront invités à participer à un appel d'offres.

Veuillez, s.v.p., répondre en donnant tous les détails pertinents, **en respectant les exigences mentionnées plus haut** et en envoyant le tout pas plus tard que **le vendredi 16 mars 1990.**

**Ne soumettez pas de prix**

**Travaux publics Canada**
**Division de l'immobilier - Location**
**Suite 1000, 9700 avenue Jasper**
**Edmonton, Alberta**
**T5J 4E2**
**Attention: B.O. Waytowich**
**Téléphone: (403) 495-5319**
**Télécopieur: (403) 495-3219**

Canadä

# *Nos jeunes étoiles du hockey*



**ASTROS - NOVICES «D»**

Nom: **Ugo Beaudoin-Perreault**
Âge: **8 ans**
Équipe de hockey préférée: **Astros**
Position préférée: **défense**
Sports et activités préférés: **soccer, hockey, mathématiques**

Ugo patine depuis 4 ans et joue au hockey depuis 2 ans. Il aimerait devenir dessinateur.



**ASTROS - NOVICES «D»**

Nom: **Gaétan Blanchette**
Âge: **9 ans (3e année)**
Équipe de hockey préférée: **Calgary Flames**
Joueur de hockey préféré: **Mark Messier**
Position préférée: **centre**
Sports et activités préférés: **Hockey et ski**

Gaétan commencé à patiner il y a un an. Il pouvait à peine se tenir debout et il avait un bâton de hockey dans les mains. Il s'est beaucoup amélioré depuis ses débuts.

# Bloc-notes

Une courtoisie de 

La ligne des Bonnes Nouvelles

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

## EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).
(PJA)

Rencontre de 9h à 11h tous les lundis à l'école Saint-Thomas d'Aquin. Salle 100 pour les mamans Salles 207 pour les enfants. Info: Christiane, au 466-5012, Rosemarie, au 465-3618.
27/4

BADMINTON francophone tous les mardis de 19h à 22h au gymnase de l'école Maurice-Lavallée, gratuit. Bienvenue à tous! Info: A.C.F.A. régionale au 469-4401.

Réunion AMNISTIE INTERNATIONALE tous les derniers dimanches du mois, à 19h30, au 8533 - 90e Rue. Toutes les personnes intéressées sont cordialement bienvenues.
16/3

L'Association multiculturelle de l'Alberta a été mise sur pied pour accueillir les immigrants d'expression française et faciliter leur intégration, pour les regrouper et briser leur isolement, pour les aider à sauvegarder et faire connaître leur culture et aussi, pour augmenter la force politique franco-albertaine. Info: Evelyne au 464-2635.
23/3

## RIVIÈRE-LA-PAIX

Gens d'Âge d'Or - Tous les 2e jeudis du mois, une infirmière sera disponible au Centre culturel à 13h30. Pour de plus amples renseignements, appelez Jeanne au 359-2195.
23/3

Falher: Réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb au sous-sol de l'église Sainte-Anne le 2e mercredi de chaque mois à 20h.
23/3

Falher: Réunion du Mouvement des femmes chrétiennes à la salle Légaré au Centre Notre-Dame le premier mercredi de chaque mois à 19h30.
23/3

Tangent: La bibliothèque au Centre culturel est maintenant ouverte, du lundi au vendredi de 10h à 16h. Pour plus amples informations appelez Annie au 359-2126.
23/3

Ciné-club: Le film: «Fierot, l'été des secrets», sera projeté dans les écoles au mois de mars, aux dates suivantes: Donnelly, 22 mars; Falher, 23 mars; Girouxville, 27 mars; Jean-Côté, 28 mars.
30/3

Sauvegardez votre langue, votre culture - Voulez-vous participer à la prématernelle ou à la jardinière ambulante francophone dans la région de Rivière-la-Paix? Si oui, veuillez contacter Angèle au 837-3400 dans l'après-midi.
23/3

Saint-Isidore: Réunion annuelle du Comité culturel de Saint-Isidore le 14 mars au Centre culturel à 20h. Pour de plus amples informations appelez Thérèse au 624-8855.
16/3

Saint-Isidore: Réunion mensuelle de la Fédération des femmes canadiennes françaises le 21 mars au Centre culturel à 20h. Pour de plus amples informations appelez Thérèse au 624-8855.
23/3

## SAINT-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.





Paroisses francophones

## Messes du dimanche

**Immaculée-Conception**
**10830 - 96e Rue**
Dimanche: 10 h 30

**Saint-Albert**
**Chapelle Connelly McKinley**
**9, Muir Drive**
Dimanche: 10 h

**Sainte-Anne**
**9810 - 165e Rue**
Dimanche: 11 h

**Saint-Thomas d'Aquin**
**8760 - 84e Avenue**
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

**Saint-Joachim**
**9928 - 110e Rue**
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

**Sainte-Famille à Calgary**
**1719 - 5e Rue S.O.**
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30



# Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

**Tarifs:** 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

**Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement:** chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**

Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
**Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2**

## PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants...à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour plus d'informations communiquer avec la Fédération des Parents francophones de l'Alberta 468-6934.
05/90

## EDMONTON

La Coop d'habitation Le Quartier du Collège à présentement à louer 1 unité de 3 chambres à 572 $/mois. Contacter Louise au 468-1819.
16/3

Service de préparation de rapport d'impôt en français/anglais à ma maison. 15 $/individu, 25 $/couple. Inf.: Danielle Paradis au 465-9920.
16/3

## CALGARY

ZOU KINI le clown. Pour vos promotions d'affaires, événements culturels, communautaires, scolaires, sociaux, «party» et ateliers. Info: 245-1065 (Calgary)
9/3

**Le Franco**
**465-6581**

## Le Palmarès Prochaine Vague

### SEMAINE DU 5 MARS 1990

| CS | SD | TITRE | INTERPRETE |
|---|---|---|---|
| 1 | 2 | **Tomber** | Laurence Jalbert |
| 2 | 3 | **Coeur traqué** | Johanne Blouin |
| 3 | 1 | **Un beau grand bateau** | Gerry Boulet |
| 4 | 5 | **Désir danger** | Martine St-Clair |
| 5 | 3 | **Coeur de loup** | Philippe Lafontaine |
| 6 | 6 | **On s'était dit** | Michel Françoise |
| 7 | 7 | **Un chateau de sable** | Paul Piché |
| 8 | 10 | **Animal** | Francis Cabrel |
| 8 | - | **Quand Jimmy dit** | Patricia Kaas |
| 10 | 9 | **Sous peine d'amour** | Michel Pagliaro |

CS: cette semaine SD: semaine dernière

À la fin de chaque mois, un tirage sera effectué parmi tous les appels reçus.

Prochaine Vague avec Claude Bernatchez du lundi au vendredi de 18 h à 19 h sur les ondes de CHFA.

**Note: Vous pouvez donner vos 3 choix en téléphonant à l'émission entre 18 h et 19 h au 466-2432 lors de la présentation du Palmarès.**


Radio-Canada
CHFA/Alberta

## Nécrologie

### Parent

L'Assistant commissaire de la Gendarmerie royale du Canada, L. Raymond Parent est décédé à Ottawa à l'âge de 71 ans, le dimanche 18 février après une longue maladie.

Il laisse dans le deuil sa femme Ruby, un fils Kenneth (Ellen) d'Ottawa, deux filles Linda (Pat Lingarde), Laurie (Ron Blainey) tous de Missaussaga, Ontario, trois frères: Adelard (Berthe Laflamme) Red Deer, Marcel (Kay Williams) North Battleford, Sask., Albert (Colette Limoges) Edmonton. Quatre soeurs: Yvonne (Irénée Turcotte) Edmonton, Solange (Arthur Blanchette) North Battleford, Sask., Irène (Alfred Blanchette) Vawn, Sask., Thérèse (Bud Conway) Edmonton, Alta. Lui ont précédé dans la tombe - sa première femme (Betty Lemay) sès parents Donat et Françoise Parent, Delmas Sask., Emile de Legal Alta., Pierre et Joseph en enfance.

L. Raymond Parent a fait ses études à Delmas puis il fut diplômé du Canadian Police Collège à Régina et récipiendaire de la médaille de bronze de la G.R.C. avec épinglette et étoile pour service de longue durée au sein de la force constabulaire fédérale. Il attribuait ses succès et promotions à deux facteurs: son travail acharné et consistant, et le fait d'être bilingue. Le service funèbre eut lieu à Ottawa.

**PRIÈRE À SAINT-JUDE**
**Patron des causes désespérées**

Ô glorieux apôtre Saint-Jude, l'Église vous honore et vous invoque comme patron des causes désespérées. Nous vous supplions humblement d'accueillir avec ferveur, ceux qui dans leur détresse mettent en vous leur confiance.

Venez au secours de tous ceux qui vous invoquent, exaucez leurs prières, obtenez-leur, avec la vie éternelle, la grâce qu'ils sollicitent de votre puissante intercession.

Nous vous promettons, en retour, de nous souvenir toujours de vos faveurs et de mieux vous faire connaître comme «patron des causes désespérées».

3 Pater Ave Gloire
Amen. E.S.

### *«Les Albertains»*

du lundi au vendredi de 9 h à 9 h 30

**Cette semaine...**

Le lundi 5 mars - Pauline Gauthier - Fort McMurray
Le mardi 6 mars - Juliette Lafleur - Saint-Paul
Le mercredi 7 mars - Roger Sicotte, Ptre - Plamondon
Le jeudi 8 mars - J. Verret-Chiasson - Edmonton
Le vendredi 9 mars - Philippe Aubin - Hinton




## CBXFT Radio-Canada Alberta



### Semaine du 3 au 9 mars 1990

**SAMEDI**
- 17h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 17h10 FILM: Oscar Thiffault
- 18h00 LA SOIRÉE DU HOCKEY: Montréal à Minnesota
- 20h30 FESTIVAL JUSTE POUR RIRE
- 21h30 LA BANDE DES SIX
- 22h30 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 22h50 LES NOUVELLES DU SPORT
- 23h05 RALLYE HARRICANA
- 23h15 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
- 23h30 TÉLÉ-SÉLECTION:

**DIMANCHE**
- 17h00 SECOND REGARD
- 18h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 18h05 CE SOIR CETTE SEMAINE
- 18h30 FAUT VOIR ÇA!
- 19h00 STAR D'UN SOIR
- 20h00 LES BEAUX DIMANCHES: L'autobus du showbusiness
- 21h05 LES BEAUX DIMANCHES: Spécial culturel: Québec, un peu... beaucoup
- 22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 22h20 SCULLY RENCONTRE
- 23h00 LES NOUVELLES DU SPORT
- 23h15 RALLYE HARRICANA
- 23h30 CINÉ-CLUB:

**LUNDI**
- 17h00 UNE PAIRE D'AS
- 18h00 CE SOIR
- 18h30 DÉCOUVERTE
- 19h00 CTYVON
- 19h30 LE TEMPS D'UNE PAIX
- 20h00 UN SIGNE DE FEU
- 21h00 MONT-ROYAL:,
- 22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 22h25 LE POINT
- 23h05 RALLYE HARRICANA
- 23h15 CINÉMA:

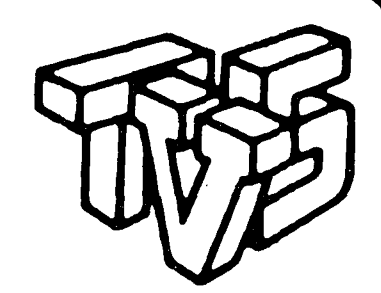
**MARDI**
- 17h00 UNE PAIRE D'AS
- 18h00 CE SOIR
- 18h30 CE SOIR MAGAZINE
- 19h00 CTYVON
- 19h30 SUPER SANS PLOMB
- 20h00 L'HÉRITAGE
- 21h00 DALLAS
- 22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 22h25 LE POINT
- 23h05 RALLYE HARRICANA
- 23h15 CINÉMA:

**MERCREDI**
- 17h00 UNE PAIRE D'AS
- 18h00 CE SOIR
- 18h30 SMAC
- 19h00 CTYVON
- 19h30 COMMENT ÇA VA?
- 20h00 LE GRAND REMOUS
- 20h30 JEUX DE SOCIÉTÉ
- 21h00 L'OR ET LE PAPIER
- 22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 22h25 LE POINT
- 23h05 LE CHAMPION-NAT MONDIAL DE PATINAGE ARTISTIQUE
- 24h05 RALLYE HARRICANA
- 24h15 CINÉMA:

**JEUDI**
- 17h00 UNE PAIRE D'AS
- 18h00 CE SOIR
- 18h30 GÉNIES EN HERBE
- 19h00 CTYVON
- 19h30 LA COUR EN DIRECT
- 20h00 LANCE ET COMPTE III
- 21h00 LES CYNIQUES À L'UNIVERSITÉ
- 22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 22h25 LE POINT
- 23h05 LE CHAMPION-NAT MONDIAL DE PATINAGE ARTISTIQUE
- 24h05 LE MONDE DU VÉLO
- 24h10 RALLYE HARRICANA
- 24h15 CINÉMA:

**VENDREDI**
- 17h00 UNE PAIRE D'AS
- 18h00 CE SOIR
- 18h30 ROCK, POP ET RELAX
- 19h00 LASER
- 20h00 LANCE ET COMPTE III
- 21h00 SÉRIES-PLUS:
- 22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 22h25 LE POINT
- 23h05 LE CHAMPION-NAT MONDIAL DE PATINAGE ARTISTIQUE
- 24h05 RALLYE HARRICANA
- 24h15 CINÉMA:

## La télévision internationale de langue française



### Semaine du 3 au 9 mars 1990

**SAMEDI**
- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2 Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 PARCOURS
- 18h30 SACRÉE SOIRÉE
- 20h00 JACKSON OU LE MNÉMOCIDE
- 21h30 MUSIQUE CLASSIQUE
- 22h10 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
- 22h40 PARCOURS
- 23h40 SACRÉE SOIRÉE
- 01h00 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

**DIMANCHE**
- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2 Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 LA NUIT DES CÉSARS
- 20h00 APOSTROPHES
- 21h15 ENVOYÉ SPÉCIAL
- 22h05 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
- 22h35 LA NUIT DES CÉSARS
- 01h05 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

**LUNDI**
- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1 Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 L'INFO-5 (2e édition)
- 18h00 7 SUR 7
- 19h00 THALASSA
- 20h00 MÉDIATIONS
- 21h00 ACTUEL
- 21h50 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 22h20 L'INFO-5
- 23h00 7 SUR 7
- 24h00 THALASSA
- 01h00 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

**MARDI**
- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1 Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 L'INFO-5 (2e édition)
- 18h00 DU COTÉ DE CHEZ FRED
- 19h05 CHAMPS ÉLYSÉES
- 20h30 CIEL, MON MARDI!
- 21h55 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 22h25 L'INFO-5
- 22h55 DU COTÉ DE CHEZ FRED
- 24h00 CHAMPS ÉLYSÉES
- 01h10 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

**MERCREDI**
- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1 Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 L'INFO-5 (2e édition)
- 18h00 STRIP-TEASE
- 19h00 LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL
- 19h30 TÉLÉOBJECTIF
- 20h30 MONTAGNE
- 21h00 SAUVE QUI PEUT
- 21h55 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 22h25 L'INFO-5 (2e édition)
- 22h55 STRIP-TEASE
- 23h55 LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL
- 24h25 TÉLÉOBJECTIF
- 01h25 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

**JEUDI**
- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1 Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 L'INFO-5 (2e édition)
- 18h00 EX LIBRIS
- 19h00 PORTRAIT D'UN EXORCISTE
- 20h00 ARTS MAGAZINE
- 20h30 VUES D'AFRIQUE (6/9)
- 21h30 CARABINE FM
- 22h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 22h30 L'INFO-5 (2e édition)
- 23h00 EX LIBRIS
- 24h00 PORTRAIT D'UN EXORCISTE
- 01h00 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

**VENDREDI**
- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1 Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 L'INFO-5 (2e édition)
- 18h00 TEMPS PRÉSENT
- 19h00 LE GÉNIE DU FAUX (1/4)
- 20h00 RENCONTRES AVEC...
- 20h30 FIGURES
- 21h30 ALICE
- 22h20 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 22h50 L'INFO-5 (2e édition)
- 23h20 TEMPS PRÉSENT
- 24h20 LE GÉNIE DU FAUX
- 01h15 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

• Atelier pour les femmes

# Marthe Sansregret bientôt à Edmonton

**Madame Marthe Sansregret, Ph.D.,** spécialiste en reconnaissance des acquis sera bientôt à l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean.

Auteure de quatre volumes sur la reconnaissance des acquis: Principes, Portfolio, Cours sur l'élaboration d'un portfolio, et, Fonctions et tâches des administrateurs, conseillers et évaluateurs, Marthe Sansregret est maintenant consultante en reconnaissance des acquis et en formation des adultes.

Cette sommité de renommée internationale a accepté l'invitation conjointe d'Action-Éducation des Femmes et de l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean, à offrir le cours sur l'élaboration d'un portfolio, sous forme d'ateliers.

**La clientèle visée provient des quatre provinces de l'Ouest.**

**Élaboration du portfolio, démarche essentielle pour faire reconnaître ses acquis.**

Cette démarche consiste à identifier et à répertorier les connaissances et les apprentissages vécus à travers différentes activités telles que:
- cours crédités et non crédités
- participation à des colloques, séminaire ou congrès
- emplois rémunérés à temps plein ou à temps partiel
- différentes formes d'engagement social et de bénévolat
- loisirs et passe-temps
- gestion du foyer, éducation des enfants
- évènements marquants de sa vie

L'élaboration du portfolio est effectuée d'une manière professionnelle de façon à en faire la preuve non équivoque dans le but d'en obtenir la reconnaissance officielle.

**À qui s'adresse la reconnaissance des acquis?**

La reconnaissance des acquis s'adresse à tous les adultes qui désirent se faire reconnaître des apprentissages acquis à l'extérieur d'une institution scolaire en vue de l'obtention d'un diplôme, d'un emploi ou d'une promotion.

Ce projet est l'initiative d'Action-Éducation des Femmes; cet organisme national à but non lucratif, vise à amener les femmes francophones du Canada vers une prise de conscience de leur condition de vie et une prise en charge de l'amélioration de leurs propres conditions par le soutien et la promotion de l'éducation sous toutes ses formes.

Les ateliers auront lieu durant les deux fins de semaine: 31 mars et 1er avril, 28 et 29 avril 1990 de 9h à 16h30.

Pour plus d'informations au sujet du cours, veuillez communiquer avec Mme Marcelline Forestier (Éducation permanente): (403) 468-1582. Un atelier sera offert lors de la journée provinciale des femmes tenue le 10 mars 1990.

## ERRATA

Dans un article intitulé: La priorité de la régionale de l'A.C.F.A. (Saint-Paul) pour 90... paru le 2 février Mme Lise *Holeton* a été présentée comme étant la présidente de l'Association des Centres culturels francophones et coordonnatrice des activités culturelles au Centre culturel de Saint-Paul.

Elle est en fait la présidente intérimaire de l'Association des Centres culturels francophones et fait partie du comité régional responsable de l'épanouissement de la vie culturelle et artistique françaises mais elle n'en est pas la coordonnatrice. Veuillez nous excuser pour les problèmes que cette erreur a pu entrainer.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

**AVIS 1990-18**

**Réseaux d'émissions sonores de langues anglaise et française pour les handicapés visuels: Le CRTC refuse de demandes en raison de lacunes et encourage le dégât de nouvelles demandes**

Le Conseil a refusé les demandes du Docteur Gerry Dirks, représentant une compagnie constituée à la suite de l'audience du 21 novembre 1989 sous le nom de The National Broadcast Reading Service Inc. (la NBRS) (Décision CRTC 90-93). La NBRS a demandé l'autorisation d'exploiter des réseaux nationaux d'émissions sonores de langues anglaise et française s'adressant spécifiquement aux aveugles, aux handicapés visuels et aux personnes incapables de lire les imprimés pour des raisons physiques. Ce service aurait permis aux télédistributeurs et aux stations de radio M.F. de la distribuer, par satellite, à leurs canaux d'exploitation multiplexe des communications subventionnelles (EMCS). La NBRS a proposé des émissions mettant l'accent sur les nouvelles, les affaires publiques, des questions d'intérêt général et des sujets intéressant particulièrement les aveugles, les handicapés visuels et les personnes incapables de lire les imprimés. Le Conseil a également publié aujourd'hui un projet de modification du Règlement de 1986 sur la télédistribution (Avis pulic CRTC 1990-18). Ce projet facilitera la mise en oeuvre de demandes futures ayant trait à la distribution de services qui utilisent la composante sonore des canaux alphanumériques d'entreprises de télédistribution. Les observations concernant ce projet de modification doivent être envoyées au Secrétaire général, du CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2, au plus tard le **16 avril 1990.** Le public peut consulter la décision de l'avis public sous forme imprimée ou sur cassette aux endroits mentionnés ci-après: Renseignements: Pierre Pontbriand, Directeur général ou Lise Plouffe, Agent d'information, Services d'information du CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2, (819) 997-0313, ATS (819) 994-0423; ou à l'un de nos bureaux régionaux: 1809, rue Barrington, Pièce 1007, Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3K8, (902) 426-7997, ATS (902) 426-7268; Complexe Guy Favreau, Tour de l'Est, 200 ouest, boul René-Levesque, Pièce 602, Montréal (Québec) H2Z 1X4, (514) 283-6607. ATS (514) 283-8316; 275, avenue Portage, Suite 1810, Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3, (204) 983-6306, ATS (204) 983-8274; 800, rue Burrard, Suite 1500, Boîte postale 1580, Vancouver (C.-B.) V6Z 2G7, (604) 666-2111, ATS (604) 666-0778. Ces copies de la décision et de l'avis public sont disponibles au bureau régional du ministère des Communications: 55 est, avenue St. Clair, 9ième étage, Toronto (Ontario) M4T 1M2, (416) 973-8215.

Canadä

## Professionnels



## Cartes d'affaires

*La page de l'A.C.F.A.*

# Calendrier des activités culturelles

**MARS 1990**

Vous voulez faire connaître vos activités socio-culturelles?

Veuillez nous faire parvenir vos informations avant le 15 de chaque mois soit par courrier ou en composant le 466-1680.

Nous acceptons les frais d'appel. Ce calendrier est un service gratuit de l'A.C.F.A. provinciale.

**1er et 2** EDMONTON - Le Théâtre français d'Edmonton présente «DON QUICHOTTE» de S. Nicolas et F. Pageau (spectacle pour enfants) à 13h.

**1er, 8, 15, 22, 29** SAINT-PAUL - Danse de ligne de 19h30 à 21h. Info.: A.C.F.A. régionale au 645-4800.

**1er, 8, 15, 22, 29** GIROUXVILLE - La Jardinière ambulante sera à l'école de 9h30 à 11h30 pour les parents et leurs enfants de 0 à 5 ans. Info.: Diane au 837-3400.

**2** SAINT-ISIDORE - Au Bar-Bar, 2e partie de «Petit chaperon rouge». Info.: Denis au 925-2341.

**2** McLENNAN - L'ensemble vocal «Tudor» de Montréal sera à la Cathédrale Saint-Jean-Baptiste à 20h. Info.: Anne-Marie au 837-2296 ou Cécile au 925-3857.

**2, 9, 16, 23, 30** DONNELLY - La Jardinière ambulante sera au Guy-Donnelly Sportex de 9h30 à 11h30 pour les parents et leurs enfants de 0 à 5 ans. Info.: Diane au 837-3400.

**2, 9, 16, 23, 30** FALHER - La Jardinière ambulante sera au Centre Notre-Dame de 9h30 à 11h30 pour les parents et leurs enfants de 0 à 5 ans. Info.: Diane au 837-3400.

**3** EDMONTON - Cabane à Rire au Théâtre Popicos à 20h. Bienvenue à tous! Info.: A.C.F.A. régionale au 469-4401.

**4** EDMONTON - Cabane à sucre au Fort Edmonton Park de 9h30 à 17h. Info.: Claude au 469-4401.

**4** GUY - Visite de Mgr Légaré à l'occasion de la confirmation. Dîner à la fortune du pot après la messe. Bienvenue à tous! Info.: Dawn au 925-2186.

**4 et 11** RED DEER - Activités sportives en français au «G.H. Dawe Community Centre» de 13h30 à 15h30. Info.: Robert Pelletier au 342-4018.

**5, 12, 19, 26** TANGENT - La Jardinière ambulante sera au Centre culturel de 9h30 à 11h30 pour les parents et leurs enfants de 0 à 5 ans. Info.: Diane au 837-3400.

**5, 12, 19, 26** SAINT-PAUL - Porte ouverte au Centre culturel de 14h à 17h et danse de ligne de 15h à 16h. Info.: A.C.F.A. régionale au 645-4800.

**5, 12, 19, 26** SAINT-ISIDORE - La Jardinière ambulante sera au Conseil scolaire de 9h30 à 11h30 pour les parents et leurs enfants de 0 à 5 ans. Info.: Diane au 837-3400.

**6, 13, 20, 27** MARIE-REINE - La Jardinière ambulante sera au Centre culturel de 9h30 à 11h30 pour les parents et leurs enfants de 0 à 5 ans. Info.: Diane au 837-3400.

**6, 13, 20, 27** GUY - La Jardinière ambulante sera au Centre culturel de 9h30 à 11h30 pour les parents et leurs enfants de 0 à 5 ans. Info.: Diane au 837-3400.

**6, 8, 13, 15, 20, 22, 27, 29** FALHER - La pré-maternelle au Centre Notre-Dame de 13h à 15h pour les enfants de 3 à 5 ans. Info.: Diane au 837-3400.

**6, 8, 13, 15, 20, 22, 27, 29** JEAN-CÔTÉ - La pré-maternelle au sous-sol du presbytère de 13h à 15h pour les enfants de 3 à 5 ans. Info.: Diane au 837-3400.

**7, 14, 21, 28** McLENNAN - La Jardinière ambulante sera au centre de A.V.C. de 9h30 à 11h30 pour les parents et leurs enfants de 0 à 5 ans. Info.: Diane au 837-3400.

**7, 14, 21, 28** JEAN-CÔTÉ - La Jardinière ambulante sera au sous-sol du presbytère de 9h30 à 11h30 pour les parents et leurs enfants de 0 à 5 ans. Info.: Diane au 837-3400.

**9** TANGENT - Salon du livre au Centre culturelle de 10h à 20h. Suivi d'un souper canadien et spectacle.

**9** SAINT-ISIDORE - Au Bar-Bar, 3e partie de «Petit chaperon rouge». Info.: Denis au 925-2341.

**9 et 10** EDMONTON - Métro-cinéma présente «LES TROIS COURONNES DU MATELOT» à 20h à l'Office national du film. Info.: 425-9212.

**9 et 23** CALGARY - Rencontre-partage. Activités pour parents et enfants (0 à 5 ans) organisées par le Centre de l'Éducation permanente. Info.: 282-7708 ou 297-4023.

**10** EDMONTON - Le Ciné-club pour enfants présente «FIERRO... L'ÉTÉ DES SECRETS» au musée provincial de l'Alberta (12845 - 102e Avenue) de 10h30 à 12h15. Info.: Hughette Hébert au 432-1267 ou 465-8700.

**10** TANGENT - Salon du livre au Centre culturel de 10h à 18h, suivi d'un souper canadien et spectacle.

**11** SAINT-PAUL - Brunch communautaire au Centre culturel de 11h à midi.

**11** GIROUXVILLE - Brunch et mini-spectacle organisé par le Comité culturel au sous-sol de l'église après la messe de 10h30. Info.: Edna au 323-4200 ou 323-4432.

**15** EDMONTON - Ciné-femmes présenté par l'Éducation permanente et le Comité femmes de l'A.C.F.A régionale présente «J'ai toujours rêvé d'aimer ma mère». Ce film sera présenté à l'auditorium de l'O.N.F. à la Place du Canada à 19h30 suivi d'une discussion.

**18** RED DEER - Activités sportives en français au «G.H. Dawe Community Centre» de midi à 14h. Info.: Robert Pelletier au 342-4018.

**23 et 24** EDMONTON - Métro-cinéma présente «LA FEMME DE L'HOTEL» à 20h à l'Office national du film. Info.: 425-9212.

**25** SAINT-PAUL - Cabane à sucre au camp de la Caisse populaire au Lac Saint-Vincent. Info.: A.C.F.A. régionale au 645-4800.

**25** RED DEER - Cabane à sucre au Heritage Ranch. Info.: Robert Pelletier au 342-4018.

**30** EDMONTON - Concert de variétés soulignant le 20e anniversaire de CBXFT à 19h30 au Arden Theatre de Saint-Albert. Invitées: Crystal Plamondon, Lori-Lee Turcotte, Gabrielle Bujold.

**30 et 31** EDMONTON - Le Théâtre français d'Edmonton présente «DOUZE HOMMES EN COLÈRE» de Réginald Rose à 20h. Info.: Julien Forcier au 469-0829.

# POURQUOI APPUYER L'ACCORD DU LAC MEECH

La détérioration du climat politique actuel, la crise linguistique qui secoue une fois de plus le pays oblige les fracophones hors Québec à faire preuve de solidarité envers le Québec. Dans un pays où le fossé entre francophones et anglophones semble se creuser chaque jour davantage les francophones hors Québec se reconnaissent le devoir d'appuyer l'Entente du lac Meech.

Cette résolution peut surprendre puisque l'on considère que les francophones hors Québec font partie des groupes qui ont été oubliés lors de la rédaction de l'entente.

La F.F.H.Q. avait demandé des preuves concrètes de la volonté des gouvernements fédéral et du Québec de leur engagement envers les minorités francophones hors Québec. Le Premier ministre Brian Mulroney a promis que les droits des minorités seraient à l'ordre du jour de la prochaine ronde constitutionnelle. L'adoption de la nouvelle loi sur les langues officielles (Loi C-72) sans changements majeurs et les pressions du fédéral dans le dossier de la gestion scolaire en Saskatchewan sont d'autres preuves recueillies par la F.F.H.Q. M. Claude Ryan, Ministre québécois de l'Éducation a de plus promis qu'il demanderait qu'à la prochaine rencontre des ministres de l'éducation on traite de l'application de l'article 23 de la Charte des droits et libertés. Ces discussions se produiront grâce au lobbying de la Fédération des francophones hors Québec et de ses constituantes provinciales, telle que l'A.C.F.A.

**Voici la proposition d'appui de la F.F.H.Q. telle qu'adoptée:**

CONSIDÉRANT QUE l'accord constitutionnel de 1987 vise à réunir de nouveau tous les partenaires de la fédération canadienne dans le giron constitutionnel;

CONSIDÉRANT QUE d'importantes questions touchant l'identité nationale des Canadiennes et Canadiens ont été soulevées au cours des discussions visant la ratification de l'Entente constitutionnelle de 1987;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement canadien a reconnu, le 15 février dernier, la nécessité de traiter de la question des communautés de langue officielle avant l'échéance pour la ratification de l'entente et que cette même question est dorénavant inscrite à l'ordre du jour de la ronde constitutionnelle suivant la ratification de l'entente,

IL EST RÉSOLU QUE la F.F.H.Q. demande la mise sur pied du processus permettant de traiter immédiatement, et dans son sens le plus large, la question des communautés de langue officielle, de même que les questions touchant l'égalité des femmes, le statut des Territoires, les autochtones et la réforme du Sénat;

IL EST RÉSOLU QUE, pour assurer la continuité du processus de réformes constitutionnelles, la F.F.H.Q. se reconnaisse le devoir d'appuyer l'Entente du lac Meech.